



**PROGRAMME DE SUIVI DES
INDICATEURS
ENVIRONNEMENTAUX
RAPPORT QUINQUENNAL 2018-2024**



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Équipe de rédaction et de révision

Andréanne Lemay	Conseillère en conservation, Sépaq
Suzanne Campeau	Biologiste, Sépaq
Marc-André Villard	Biologiste, Sépaq
Marie-Eve Deshaies*	Biologiste, Sépaq
Claude Pelletier*	Conseiller en conservation, Sépaq
René Charest	Spécialiste en conservation, Sépaq

Ce document a été réalisé en étroite collaboration avec les responsables des services de la conservation et de l'éducation et leur équipe :

Frédéric BILODEAU	Parc national d'Aigüebelle
Mélanie SABOURIN	Parc national du Bic
Pascal LANTIN* et Virginie TOUSIGNANT	Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
Nathalie RIVARD	Parc national des Îles-de-Boucherville
Stéphane POULIN	Parc national de Frontenac
Aurélie RIVARD	Parc national de la Gaspésie
Yoann COMBE DUTHION et Julie HAMELIN*	Parc national des Grands-Jardins
Yoann COMBE DUTHION et Julie HAMELIN*	Parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie
Mireille BOULIANNE	Parc national de la Jacques-Cartier
France CHAREST et Olivier MATTON	Parc national de Miguasha
Méline DUBOIS-VERRET	Parc national du Mont-Mégantic
Claudia LASCELLES	Parc national du Mont-Orford
Hugues TENNIER	Parc national du Mont-Tremblant
Nathalie RIVARD	Parc national du Mont-Saint-Bruno
Brigitte POIRIER et Claude PELLETIER*	Parc national des Monts-Valin
Mathieu LEMAY	Parc national d'Oka
Carine BERGERON	Parc national d'Opémican
Eric SAVARD	Parc national d'Anticosti
Jean-François HOULE	Parc national de Plaisance
Brigitte POIRIER et Claude PELLETIER*	Parc national de la Pointe-Taillon
Dominic DION* et Sacha BOSMAN	Parc national du Fjord-du-Saguenay
Nadine RINGGENBERG et Michel GRÉGOIRE*	Parc national du Lac-Témiscouata
Gabriel TEJ et Zoë IPINA*	Parc national de la Yamaska

** Ont contribué à la réalisation du document avant de quitter leurs fonctions.*

Comment citer le document :

« Sépaq. (2025). Programme de suivi des indicateurs environnementaux. Rapport quinquennal 2018-2024, Sépaq. »

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 — PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET DE SON ÉVOLUTION	1
Comprendre, agir et rendre compte	2
Structure du programme	2
Les indicateurs du programme.....	3
Mise en garde et limites	3
SECTION 2 — ANALYSE DU RÉSEAU	4
Contexte de la période visée.....	4
Contexte environnemental des parcs nationaux.....	7
Résultats et perspectives d'évolution du PSIE	9
Critère 1 — Conditions environnementales	10
Pollution lumineuse	10
Qualité de l'eau des rivières.....	13
Eutrophisation des lacs	15
Critère 2 — Biodiversité	17
Anoures	17
Faune benthique	18
Chauves-souris	20
Qualité d'habitat de l'omble de fontaine.....	23
Densité des cerfs.....	25
Espèces / habitats à statut particulier	27
Critère 3 — Espèces exploitées.....	28
État des pêches.....	28
Critère 4 — Espèces exotiques envahissantes	30
Espèces exotiques envahissantes	30
Roseau commun	32
Critère 5 — Empreinte humaine.....	33
Densité des infrastructures actives	34
Traverses de cours d'eau.....	36
Érosion des sommets.....	36
Critère 6 — Cohabitation avec la faune	37
Tenue des chiens en laisse.....	37
Critère 7 — Périphérie	41
Utilisation des terres en zone périphérique.....	41
SECTION 3 — ANALYSE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES PARCS NATIONAUX.....	43
Annexe 1 — Les indicateurs du PSIE	45
Annexe 2 — État et tendance détaillés de chacun des indicateurs suivis par les parcs pendant la période du bilan	47
Références	90

Liste des tableaux

Tableau 1. Qualité du ciel nocturne dans les parcs nationaux selon l'indice de luminosité ($\text{mag}_{\text{TESS}}/\text{arcsec}^2$).....	12
Tableau 2. Qualité de l'eau des cours d'eau dans les parcs nationaux selon l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP)	14
Tableau 3. Évolution de l'état trophique des lacs suivis dans le cadre du RSVL	16
Tableau 4. État de la faune benthique dans les cours d'eau suivis dans les parcs nationaux selon leur indice de santé biologique Survol.....	19
Tableau 5. Variation de la superficie de roseau commun (m^2) dans les zones prioritaires à la suite des interventions de contrôle.....	32
Tableau 6. Taux de respect de la tenue en laisse dans certains sentiers où les chiens sont autorisés en été	39
Tableau 7. Taux de respect de la tenue des chiens en laisse dans certains sentiers où les chiens sont autorisés en hiver.....	40
Tableau 8. Description de l'état de santé global des parcs nationaux en fonction de quatre classes.....	43
Tableau 9. État de santé global par parc national au cours de la période 2018-2024	44
Tableau 10. Détermination de l'état et de la tendance des indicateurs du PSIE.....	47

Liste des figures

Figure 1. Évolution des montants investis en conservation et en éducation dans les parcs nationaux	5
Figure 2. Fréquentation annuelle des parcs nationaux au cours de la période 2017-18 à 2024-25	5
Figure 3. Fréquentation annuelle totale des 23 parcs nationaux du réseau de la Sépaq au cours de la période 2014-15 à 2024-25.....	6
Figure 4. Pourcentage de jours où la qualité de l'air était bonne, acceptable ou mauvaise en 2023	7
Figure 5. Pourcentage de variation des concentrations de contaminants dans l'air au Québec	8
Figure 6. Niveaux d'activité des chauves-souris tels qu'évalués dans le cadre du suivi effectué sur les routes d'écoute.....	22
Figure 7. Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour 58 lacs stratégiques lors du premier cycle de suivi (2021-2023)	23
Figure 8. Comparaison de la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour 25 lacs stratégiques entre 2021 et 2024	24
Figure 9. Densité de cerfs par km^2 dans les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno	26
Figure 10. État des pêches des 60 lacs stratégiques lors du premier cycle de suivi (2021-2023).....	29
Figure 11. Comparaison de l'état des pêches pour 27 lacs stratégiques entre 2021 et 2024.....	29
Figure 12. Indice d'envahissement des espèces exotiques envahissantes et nombre d'EEE présentes dans les parcs nationaux.....	31
Figure 13. Évolution de l'indice de densité des infrastructures actives par unité de surface (km^2).....	35
Figure 14. Évolution de l'indice de densité des infrastructures actives (total)	35
Figure 15. Indice d'occupation du sol dans les parcs nationaux.....	42

Lexique

PSIE	Programme de suivi des indicateurs environnementaux
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
AIG	Parc national d'Aiguebelle
BIC	Parc national du Bic
BON	Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
BOU	Parc national des Îles-de-Boucherville
FRO	Parc national de Frontenac
GAS	Parc national de la Gaspésie
GRJ	Parc national des Grands-Jardins
HGO	Parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie
JAC	Parc national de la Jacques-Cartier
MIG	Parc national de Miguasha
MME	Parc national du Mont-Mégantic
MOR	Parc national du Mont-Orford
MOT	Parc national du Mont-Tremblant
MSB	Parc national du Mont-Saint-Bruno
MVA	Parc national des Monts-Valin
OKA	Parc national d'Oka
OPÉ	Parc national d'Opémican
PAN	Parc national d'Anticosti
PLA	Parc national de Plaisance
PTA	Parc national de la Pointe-Taillon
SAG	Parc national du Fjord-du-Saguenay
TEM	Parc national du Lac-Témiscouata
YAM	Parc national de la Yamaska

Partenaires et ministères

G3E	Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
RSVL	Réseau de surveillance volontaire des lacs

SECTION 1 — PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET DE SON ÉVOLUTION

Les parcs nationaux du Québec ont été créés dans le but de conserver et de mettre en valeur des territoires représentatifs des différentes régions naturelles du Québec. Pour être en mesure de conserver adéquatement les richesses écologiques de leurs territoires, les parcs nationaux se sont dotés de deux précieux outils : le programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE) et le plan de conservation. Le premier fait office de bilan de santé et le second de plan d'action, dans lequel sont inscrits les enjeux de conservation des parcs nationaux et les actions à mettre en œuvre afin d'assurer la conservation des différents éléments du territoire.

La publication du rapport quinquennal 2018-2024 est l'un des outils mentionnés dans la *Politique sur les parcs nationaux* afin de rendre compte de l'état de santé de ces derniers. Elle fait suite à une volonté de la Sépaq de diffuser périodiquement le bilan de santé des parcs nationaux du Québec. Le rapport quinquennal est divisé en trois sections: 1) la présentation du programme, 2) l'analyse du réseau: résultats et perspectives d'évolution du PSIE et 3) l'analyse des parcs nationaux: résultats et bilan de santé.

Objectifs du programme

Le PSIE vise à analyser l'évolution des milieux naturels afin de dresser l'état de santé global de chaque parc national. En d'autres mots, il s'agit de comprendre ce qui se passe sur le terrain afin de déterminer des points de vigilance et d'intervenir rapidement dans le cas d'une dégradation.

Pour bien visualiser en quoi consiste le programme, on peut le comparer à une visite annuelle chez le médecin. À l'image des différents tests effectués chez le patient pour établir un bilan de santé, nous disposons d'indicateurs qui permettent d'évaluer l'état de santé des parcs. Parfois, le médecin conclut que le patient est en parfaite santé. D'autres fois, il émet des points de vigilance ou encore diagnostique un problème. En fonction de la gravité de la situation, il recommande une visite chez un spécialiste pour mieux comprendre ce qui se passe ou prescrit une médication ou une intervention médicale.

De la même façon, lorsque les indicateurs environnementaux témoignent de la bonne santé d'un parc national, il y a lieu de se réjouir. Dans certains cas, les résultats nous invitent à prendre certaines précautions et à accroître notre vigilance. Dans ces cas, nous demeurons attentifs à la situation et investiguons davantage. Dans les cas où la santé d'un parc national apparaît problématique au regard de certains paramètres, nous identifions des mesures correctives et des efforts sont déployés afin de rétablir la situation.

Comprendre, agir et rendre compte

Il est d'abord nécessaire de **comprendre** l'état de santé d'un parc national afin d'acquérir des connaissances qui permettront de déterminer les solutions à apporter, de les communiquer et de prendre des décisions éclairées. Cette démarche vise à **agir** adéquatement et à corriger ainsi des situations problématiques. Documenter l'évolution d'une situation nous permet d'apprendre de nos expériences et de vérifier si les mesures déployées pour corriger une problématique portent leurs fruits. Ces connaissances, acquises dans le contexte de la gestion des parcs nationaux, peuvent contribuer à mieux gérer le patrimoine naturel à l'extérieur des frontières des parcs nationaux, particulièrement en ce qui concerne les enjeux qui sont tributaires de ce qui se passe dans leur zone périphérique. Finalement, il est aussi essentiel de **rendre compte** de l'état de santé des parcs nationaux aux citoyens et au gouvernement du Québec, qui nous ont confié la gestion de ces joyaux du patrimoine naturel.

Structure du programme

La première étape pour connaître l'état de santé des parcs nationaux du Québec est de définir ce que nous entendons par un parc national en santé, ce que nous avons fait en établissant neuf critères.

DÉFINITION D'UN PARC NATIONAL EN SANTÉ

Un parc national en santé est un parc national qui conserve les **éléments patrimoniaux naturels** qui ont justifié sa création (ou qui la justifieraient aujourd'hui).

Un parc national en santé est un parc national...

Attribut-clé A ... où les habitats offrent des **conditions environnementales** de qualité ;

Attribut-clé B ... où la **biodiversité** évolue de manière naturelle ;

Attribut-clé C ... où lorsqu'une **espèce est exploitée**, elle l'est de manière durable ;

Attribut-clé D ... où les écosystèmes ne sont pas dominés ou modifiés de manière importante par des **espèces exotiques envahissantes** ;

Attribut-clé E ... dont l'aménagement et l'utilisation sont réalisés de manière à réduire au minimum l'**empreinte humaine** ;

Attribut-clé F ... où la **cohabitation entre la faune et les visiteurs** est harmonieuse ;

Attribut-clé G ... et qui est **au sein d'un réseau** plus vaste de milieux naturels interconnectés.

Les indicateurs du programme

En 2024, le PSIE comptait 48 indicateurs, dont 16 indicateurs réseau et 32 indicateurs spécifiques à un ou quelques parcs nationaux. Le programme est amené à évoluer au cours des années afin d'améliorer l'analyse des résultats et de permettre de brosser le meilleur portrait possible de l'état de santé de chacun des parcs.

Les indicateurs du PSIE nous renseignent sur différents éléments du milieu. Les **indicateurs d'état de santé** visent à décrire l'état d'une composante du milieu naturel (p. ex. suivi des variations de la présence des chauves-souris dans le parc national). Bien qu'ils puissent indiquer si un problème est présent, ils renseignent rarement sur la cause et nécessitent d'investiguer davantage. Les **indicateurs de pression** renseignent sur une source de perturbation qui peut se révéler problématique pour le maintien de la santé des milieux naturels (p. ex. suivi de la nature des polluants susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau des rivières). Ils permettent une réponse rapide, mais ne renseignent pas directement sur l'état de santé du parc national. Le programme comprend les deux types d'indicateurs.

L'annexe 1 présente les indicateurs existants pendant la période visée.

Mise en garde et limites

Les indicateurs ont été mis en place afin d'établir un portrait de santé des parcs nationaux, sans en constituer une évaluation complète. L'état et de tendance des indicateurs ainsi que les comparaisons de ceux-ci entre les parcs nationaux doivent être interprétés avec prudence. Plusieurs facteurs peuvent influencer ces derniers : la variabilité naturelle, les changements climatiques, la localisation géographique, la superficie du territoire, la fréquence des suivis, etc. Cette réalité entraîne une certaine part d'incertitude dans l'évaluation de l'état de santé des parcs nationaux,

SECTION 2 — ANALYSE DU RÉSEAU

Contexte de la période visée

La période visée par ce rapport a été marquée par plusieurs jalons importants en matière de conservation et d'éducation.

Plans de conservation 2022-2027

Le plan de conservation d'un parc national est un outil de planification qui détermine les enjeux de conservation prioritaires et les vulnérabilités, ainsi que l'ensemble des stratégies et actions à réaliser en matière de conservation sur un horizon de cinq ans. Le processus de réalisation de ces plans s'est appuyé sur les standards ouverts pour la pratique de la conservation. Le *Conservation Measures Partnership* (CMP), un partenariat regroupant des agences publiques, des organismes non gouvernementaux et des entreprises privées, a élaboré cet ensemble de principes et de pratiques standardisées au niveau international afin de faciliter la planification de la conservation (CMP, 2020). La troisième mouture des plans de conservation a été produite au cours de l'année 2022.

Le plan de conservation et le PSIE d'un parc national, lorsque pertinents, s'alimentent l'un l'autre. Une situation problématique relevée par le PSIE peut ainsi devenir une vulnérabilité ou un enjeu identifié au plan de conservation, alors qu'une action de ce plan pourrait devenir un indicateur du PSIE.

Plans d'éducation 2022-2025

La première mouture des plans d'éducation a été produite en 2022. Trois orientations guident ces plans : 1) la découverte des territoires, 2) la mobilisation des voisins, et 3) la contribution à la conservation. L'ensemble des plans a permis d'identifier 43 cibles, dont l'atteinte est prévue par la mise en œuvre de 152 stratégies au cours de la période 2022-2025.

Les investissements des dernières années

Au cours des dix dernières années, les investissements faits dans les parcs nationaux du Québec ont mené à la réalisation de plusieurs projets d'aménagement sur le territoire. Ces projets ont parfois visé à améliorer des infrastructures, permettant d'atténuer la pression sur le milieu naturel, parfois à augmenter l'offre d'activités et de services. Une caractérisation de site est produite pour chaque nouveau projet d'aménagement afin de s'assurer que l'effet est minimal et acceptable.

De plus, des investissements importants ont été effectués au cours des dernières années afin de financer des projets de conservation (Figure 1). Ce financement provient du Fonds des parcs nationaux et des budgets de la Sépaq, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans le cadre d'une entente de réhabilitation des milieux naturels dans les parcs nationaux, ainsi que de nombreux partenaires dont la

Fondation de la faune du Québec, Canards Illimités, d'autres ministères, des fonds de recherche universitaire et des partenaires locaux et régionaux.

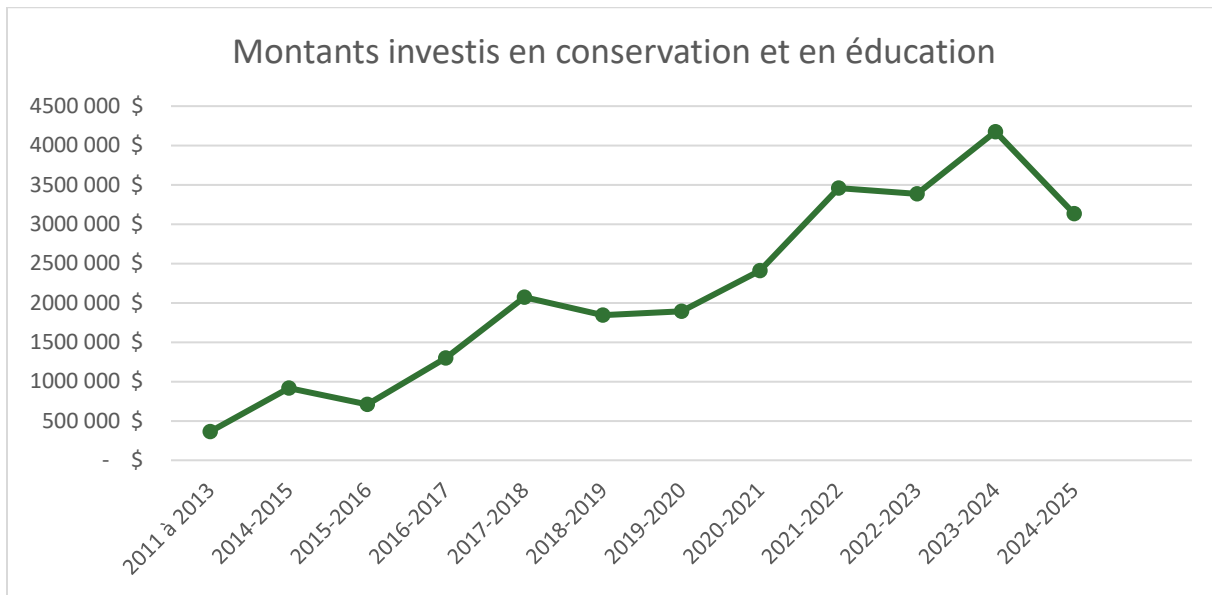


Figure 1. Évolution des montants investis en conservation et en éducation dans les parcs nationaux

La fréquentation des parcs nationaux

Les parcs nationaux ont connu une hausse de popularité au cours de la période visée, avec un pic durant la pandémie. Des records de fréquentation ont été enregistrés en 2020 et 2021, suivis d'un retour à la normale (Figure 2 et Figure 3).

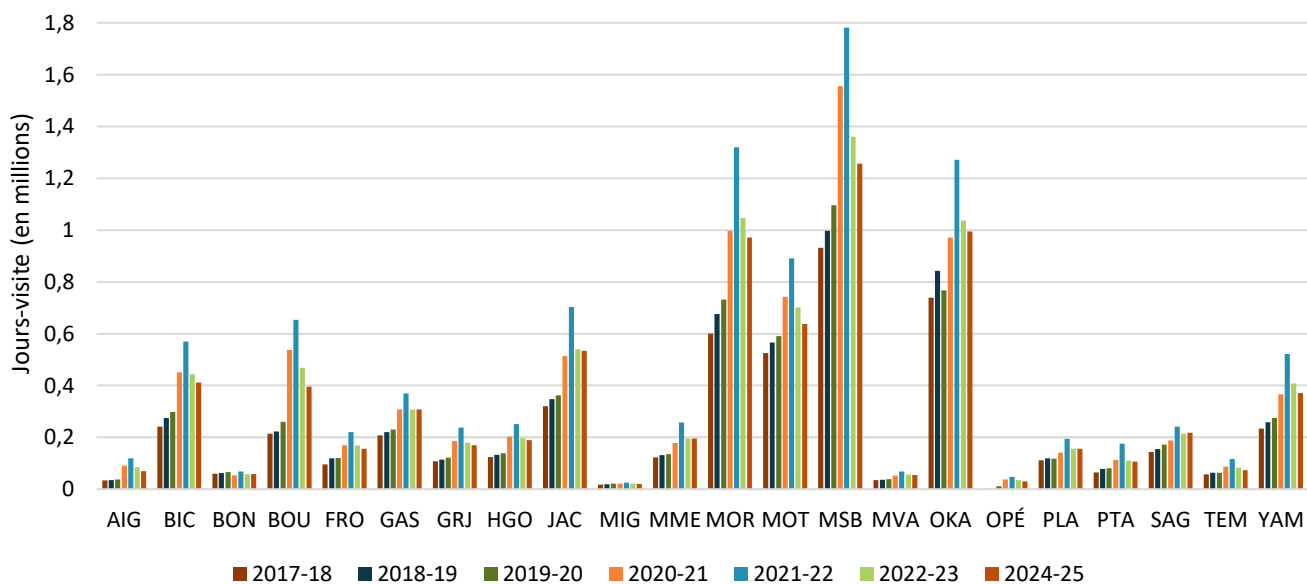


Figure 2. Fréquentation annuelle des parcs nationaux au cours de la période 2017-18 à 2024-25

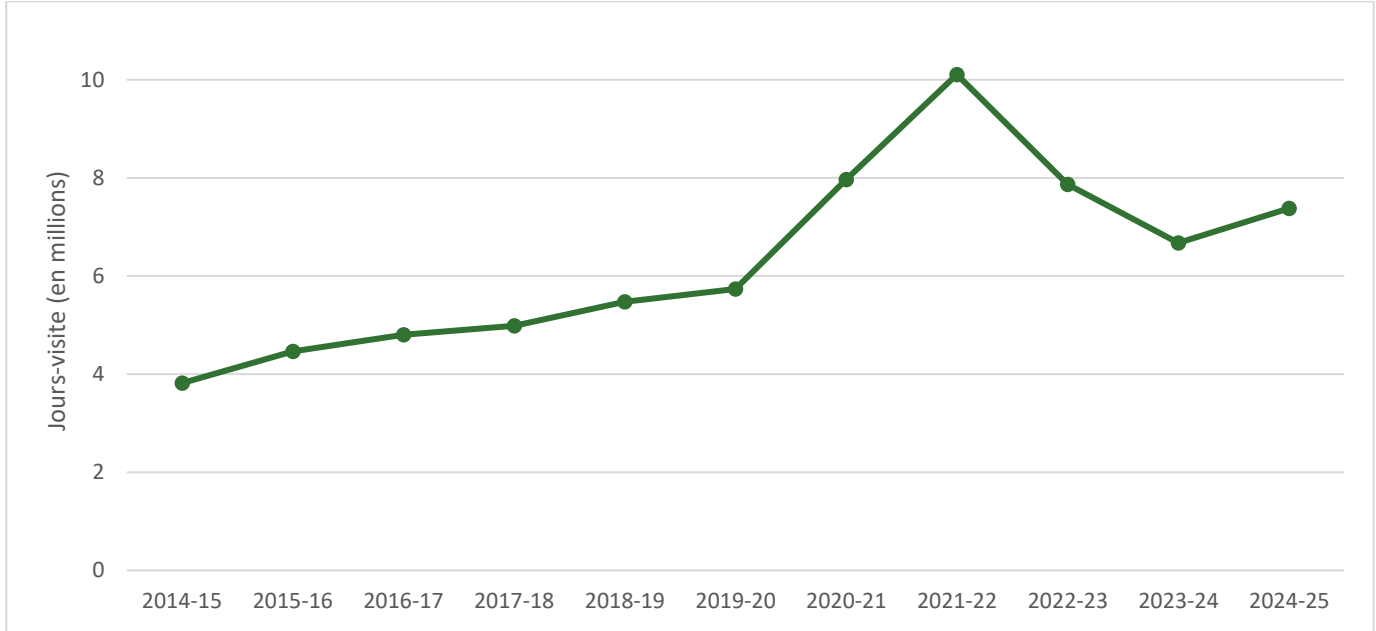


Figure 3. Fréquentation annuelle totale des 23 parcs nationaux du réseau de la Sépaq au cours de la période 2014-15 à 2024-25

Contexte environnemental des parcs nationaux

Le contexte environnemental des parcs nationaux évolue et peut avoir un effet sur la qualité des milieux naturels. Nous faisons état dans les prochaines lignes de l'évolution de certains facteurs pouvant avoir un impact sur les parcs nationaux.

Polluants atmosphériques

En 2023, le Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec a constaté une majorité de jours de bonne qualité d'air (54 %), comparativement aux jours de qualité acceptable (42 %) et mauvaise (4 %). La qualité de l'air au Québec est variable selon les régions, avec une proportion plus élevée de jours de mauvaise qualité dans les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue en 2023 (Figure 4). La mauvaise qualité de l'air est liée aux concentrations élevées de particules fines en lien avec les feux de forêt et le chauffage au bois (MELCCFP, 2024a).

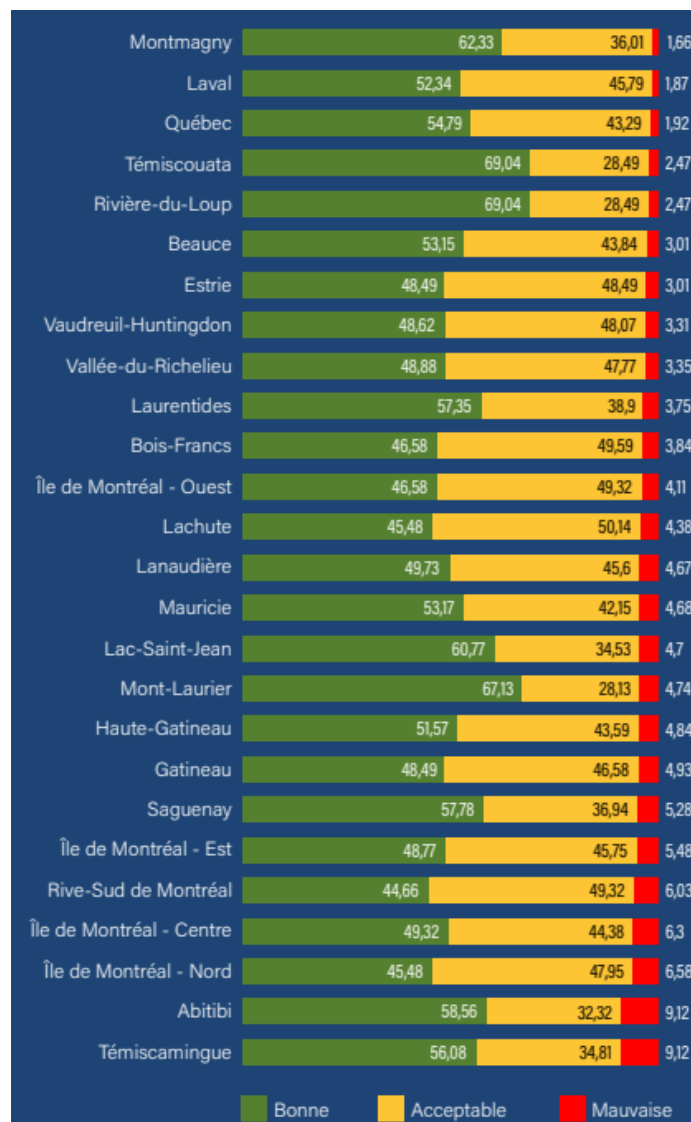


Figure 4. Pourcentage de jours où la qualité de l'air était bonne, acceptable ou mauvaise en 2023 (MELCCFP, 2024a)

Globalement, la concentration de l'ensemble des contaminants au Québec semble tendre vers une diminution (Figure 5). En 2023, les particules fines (PM_{2,5}), les particules en suspension totales (PST) et le monoxyde de carbone (CO) ont légèrement augmenté par rapport à 2022. Les feux de forêt expliquent en partie l'augmentation de ces contaminants. Plus précisément, les tendances historiques décrites dans le bilan de la qualité de l'air au Québec sont les suivantes (MELCCFP, 2024a) :

- Dioxyde de soufre (SO₂) : La réduction significative des rejets industriels explique la diminution des concentrations de SO₂.
- Oxydes d'azote (NO₂) : La concentration de NO₂ dans l'air suit une tendance à la baisse avec une diminution d'environ 60 % par rapport à l'année 2001.
- Monoxyde de carbone (CO) : La concentration de CO dans l'air représente une diminution d'environ 30 % par rapport à l'année 2001.
- Ozone (O₃) : L'effet de la diminution du NO en milieu urbain, qui provient des transports, explique en partie l'augmentation observée des concentrations d'O₃ urbain. Cette relation s'explique par la réaction chimique qui se produit lorsque ces deux gaz sont en contact ($\text{NO} + \text{O}_3 \rightarrow \text{NO}_2 + \text{O}_2$). Toutefois, les concentrations d'O₃ sont stables depuis 2018.
- Particules fines (PM_{2,5}) : Les concentrations de PM_{2,5} dans l'air en 2023 se situent approximativement au même niveau qu'en 2021 et elles sont en augmentation par rapport à l'année 2022. Les feux de forêt historiques de l'année 2023 sont responsables de cette augmentation.
- Particules en suspension totales (PST) : Les concentrations de PST sont demeurées assez stables au cours de cette période. La hausse de l'année 2023 est associée aux feux de forêt.

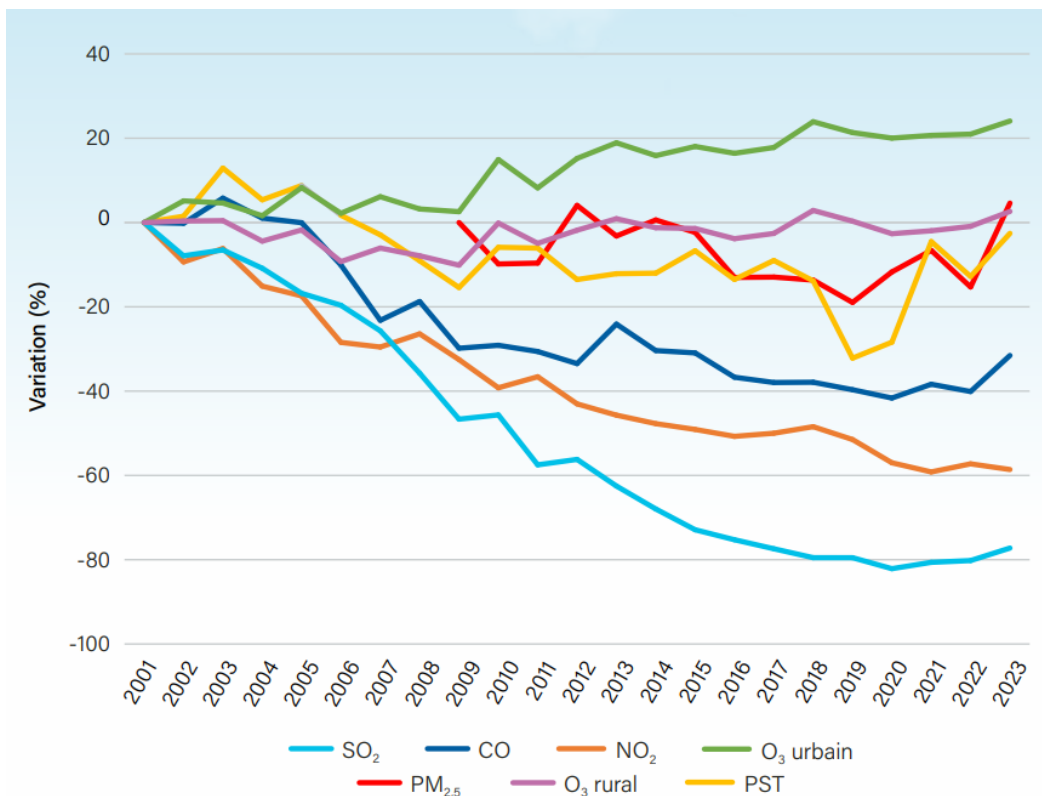


Figure 5. Pourcentage de variation des concentrations de contaminants dans l'air au Québec (MELCCFP, 2024a)

Changements climatiques

Les changements climatiques se traduisent par des variations plus prononcées de la température et des précipitations, modifiant ainsi les conditions dans lesquelles évoluent les milieux naturels. Au cours des dernières années, on observe davantage de tempêtes extrêmes, d'inondations et de périodes de grande sécheresse, provoquant des stress importants sur les écosystèmes. L'année 2024 s'est par ailleurs démarquée par une chaleur record (MELCCFP, 2025a).

Les changements climatiques soulèvent d'importants enjeux en raison de leurs effets actuels et futurs sur plusieurs composantes écologiques, telles que la répartition des espèces fauniques et floristiques, l'établissement de nouvelles espèces exotiques envahissantes ainsi que la modification du régime hydrique et de la composition des habitats. Les parcs nationaux contribuent à la mitigation des changements climatiques et agissent comme témoins pour mieux comprendre comment les écosystèmes réagissent aux perturbations climatiques (Berteaux et al., 2014).

Les conditions environnementales des parcs nationaux évoluent à grande échelle. Il faut donc garder en tête que ces changements peuvent jouer un rôle dans les variations des indicateurs de suivi de l'état de santé des parcs nationaux.

Le Réseau de suivi de la biodiversité du Québec, piloté par le MELCCFP, suit spécifiquement l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes, la faune et la flore ainsi que les habitats de certaines espèces. Les équipes de la Sépaq collaborent étroitement avec le ministère pour la récolte de données dans les parcs nationaux. Les résultats ne sont cependant pas présentés dans ce rapport puisque leur pertinence est à l'échelle du Québec et non d'un parc.

Dans le cadre de son plan stratégique 2025-2030, la Sépaq a aussi mis en place une cellule stratégique afin d'aborder la notion de l'adaptation aux changements climatiques.

Résultats et perspectives d'évolution du PSIE

La section suivante détaille, pour chacun des critères de santé, les résultats provenant des indicateurs à l'échelle du réseau.

Critère 1 — Conditions environnementales

Un parc national en santé est un parc national où les habitats offrent des conditions environnementales de qualité.

Le critère de conditions environnementales comprend les paramètres biophysiques suivants : l'air, la luminosité, l'environnement sonore, l'eau et le sol. Le présent rapport présente des indicateurs qui touchent la luminosité, l'eau et le sol. Le sous-attribut clé portant sur la luminosité est représenté par l'indicateur réseau sur la pollution lumineuse et celui sur l'eau, par la qualité de l'eau des rivières et l'eutrophisation des lacs. Ceux qui concernent le sol sont mesurés par deux indicateurs spécifiques à certains parcs nationaux, soit le suivi de l'érosion des berges à PTA et du recul de la falaise à MIG, et sont présentés dans les analyses réalisées par les parcs nationaux.

Pollution lumineuse

On reconnaît de plus en plus que la pollution lumineuse produit de nombreuses conséquences sur la faune, la flore, les écosystèmes et la santé humaine. La majorité des espèces ont des rythmes biologiques associés aux cycles lunaires et circadiens. L'éclairage artificiel perturbe ces cycles, ce qui peut entraîner des conséquences sur la santé de ces espèces. Cet indicateur évalue le niveau de noirceur du ciel nocturne. Mis en place en 2022, l'indicateur est aujourd'hui en fonction dans tous les parcs nationaux.

À l'intérieur des parcs nationaux, des améliorations à l'éclairage ont été réalisées afin de préserver la qualité du ciel nocturne. Le suivi de cet indicateur contribue à informer et sensibiliser la population à l'enjeu de la pollution lumineuse et à favoriser les échanges avec les municipalités situées en périphérie des parcs nationaux afin d'initier une amélioration de l'éclairage dans ces zones.

L'indice mesure la luminosité du ciel nocturne enregistrée au zénith chaque minute de la nuit et durant toute l'année, mais ce sont les mesures prises durant la période du 1er avril au 1er juillet qui sont utilisées pour calculer l'indicateur. L'indice est calculé en prenant la médiane des valeurs mesurées. Ces calculs excluent les données mesurées durant les périodes nuageuses ou lorsque la lune illumine le ciel. Les seuils servant à déterminer si le niveau de pollution lumineuse est bon, passable ou mauvais sont basés sur les critères définis par des spécialistes du domaine (Moore et al., 2013). Il est à noter que les données présentent une certaine variabilité annuelle en raison du cycle solaire. Il est donc trop tôt pour conclure à des tendances temporelles.

Les données permettent de classer les parcs en trois grands groupes en fonction de la luminosité enregistrée (Tableau 1). Dix parcs ont un indice de luminosité jugé bon (peu de pollution lumineuse, ciel très noir) et 9 ont un indice passable. Sans surprise, les 3 parcs nationaux de la région de Montréal (BOU, MSB et OKA) présentent un ciel moins noir. L'appareil de BON a été

installé tard au cours de l'été 2024, hors de notre période de mesure. Pour certaines années et stations, le nombre de données récoltées durant la période est insuffisant pour permettre une évaluation fiable de l'indice.

Pour les mois d'août à mars, les mesures sont affectées par la présence de neige au sol ou de la Voie lactée, ce qui rend l'interprétation des données beaucoup plus complexe. Ces données sont tout de même récoltées et analysées puisqu'elles peuvent permettre d'identifier certaines sources lumineuses absentes durant la période analysée ou, éventuellement, une analyse plus poussée de la tendance temporelle.


Tableau 1. Qualité du ciel nocturne dans les parcs nationaux selon l'indice de luminosité ($mag_{TESS}/arcsec^2$)

Parc et station	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AIG				21,57	21,67	
BIC					21,22	21,31
BON						
BOU					18,20	18,36
FRO					21,44	21,49
GAS					21,62	21,57
GRJ				21,44	21,64	21,59
HGO			21,70	21,49		21,54
JAC				21,14	21,19	21,21
MIG						21,37
MME	21,64	21,65	21,69	21,52	21,57	21,51
MOR					21,07	21,04
MOT						
La Diable			21,50	21,31	21,47	21,48
Pimbina-St-Donat			21,40	21,16	21,34	21,33
MSB					18,80	18,91
MVA					21,27	21,36
OKA					19,67	19,69
OPE				21,88	21,55	21,65
PAN						
Vauréal						
Port-Menier						21,42
PLA					21,03	21,07
PTA						
Plage Pointe-Taillon					21,32	21,36
Camp-de-Touage-Les-Îles					20,68	
SAG						
Baie-Éternité					21,22	21,22
Baie-Sainte-Marguerite						21,53
TEM						21,55
YAM					20,66	20,64

Indice de luminosité

($mag_{TESS}/arcsec^2$)

 > 21,4

 20 à 21,4

 < 20

Qualité de l'eau des rivières

La qualité de l'eau des cours d'eau qui traversent les parcs nationaux est tributaire des pressions anthropiques dans les bassins versants en périphérie. En effet, les activités humaines localisées en amont d'un bassin versant peuvent causer l'apport d'éléments polluants dans les parcs, contribuant ainsi à la dégradation de la qualité de l'eau.

Le suivi de la qualité de l'eau des rivières est réalisé en utilisant l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) élaboré par le MELCCFP. L'IQBP permet d'évaluer la qualité de l'eau, de suivre son évolution et de mesurer l'effet des pressions anthropiques à l'échelle d'un bassin versant. L'indicateur comprend cinq mesures : le phosphore total, les coliformes fécaux, l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates et les matières en suspension.

L'IQBP est calculé sur la base de six échantillons, récoltés une fois par mois de mai à octobre. Les résultats sont transposés sur une échelle variant de 0 à 100, une valeur élevée correspondant à une meilleure qualité de l'eau.

L'indice montre que la qualité de l'eau des cours d'eau suivis varie beaucoup selon les établissements (Tableau 2). Certains parcs, notamment AIG, FRO, HGO, MME, OPE et TEM, montrent une qualité de l'eau bonne et stable dans le temps.

Les rivières du Sud-Ouest (BIC) et de l'Assomption (MOT) ainsi que le ruisseau Benouche (SAG) montrent certains signes de fluctuations ou de dégradation dans la ou les dernières années. Cependant, pour la rivière du Sud-Ouest, la tendance à plus long terme montre une amélioration importante de la qualité de l'eau par rapport aux mesures prises entre 2006 et 2017. Ces améliorations résultent d'actions prises en zone périphérique.

À PLA, l'eau de l'ensemble des ruisseaux qui se jettent dans la baie de la Pentecôte et dans la rivière des Outaouais, à l'exception de la rivière de la Petite Nation, est de mauvaise qualité. C'est le cas également pour deux des trois tributaires d'OKA, qui se déversent dans la Grande-Baie, puis dans le lac des Deux-Montagnes. Le troisième tributaire, la rivière aux Serpents, présente un état passable, mais tout de même préoccupant. À YAM, nos préoccupations se tournent vers cinq tributaires agricoles qui se déversent dans le réservoir Choinière, particulièrement le ruisseau Cleary dont l'état s'est dégradé depuis 2022.

La qualité de l'eau des rivières a été identifiée aux plans de conservation des parcs nationaux de Plaisance et d'Oka à titre d'enjeu de conservation et aux parcs nationaux du Bic et du Fjord-du-Saguenay à titre de vulnérabilité.

Tableau 2. Qualité de l'eau des cours d'eau dans les parcs nationaux selon l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP)

Parc et rivière	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
AIG																						
Caste																81	86	79	78	89		
La Haie																86	81	89	89	82		
BIC																						
du Sud-Ouest		76	71	57		66	58	76	73	62	74	70	71	80	76	81	85	92	83	73		
FRO																						
Bluets			79	82	92	90		86		84				85	81	89						
Felton			90	81	92	92		86		90				90	94	94						
Rats-Musqués			89	87	80	86		89		84				89	86	81	86					
Sauvage			85	84	89	92		92		79				94	94	91						
HGO																						
Malbaie						97	92	97	97		98	94	96						94	90	81	
MOT																						
Assomption									97	96	98	97							97	96	69	
Diable						94	96	95	93	96	96		96						97	95	92	
OKA																						
Grande-Baie nord-est																30	44	54				
Grande-Baie nord-ouest																29	37	43				
Serpents																57	67	63				
OPE																						
Kipawa																	96	96	96			
White																90	96	92				
PLA																						
Carrière																26	31	37	26	33		
Craig																41	42	41	35	39		
Dicaire																42	47	40	56	56	54	53
Hébert																31	19	29	37	19	25	16
Lavoie												34	46	48	42	28	22	19	16	21		
Pentecôte													48	71	65	54	57	78	67	46		
Petite Blanche														42	23	34	45	44	39	30		
Petite Nation	91	85	87	78		87	89	74	83	78	65	68	81	83	85	76	89	85	75	84		
SAG																						
Benouche																84	83	79	93	76	75	
Éternité																94	96	90	96	96	94	
TEM																						
Ashberish														93	83	96	93					
Cabano								86	89	78	77	70	77	70	90							
Creuse														88	92	91						
Savane														94	78	90	86					
Touladi									91	86	90	92	90						94	92	91	
YAM																						
Cleary														74	78	63	65	37	57	51		
Érablière														67	91	84		92	81	85		
Fleurant Messier														68	79	79	82	83	80	74		
Hinds														50	76	71		74	78	75		
Ingram														69	87	87	84	74	78	75		
Yamaska Nord														70	67	78	78	69	51	73		

Eutrophisation des lacs

L'eutrophisation correspond à l'enrichissement graduel d'un lac en éléments nutritifs, soit le passage d'un état oligotrophe (lac dont l'eau est plus transparente, mieux oxygénée) vers un état eutrophe (lac avec davantage d'algues et de plantes aquatiques, moins oxygéné). Il s'agit d'un processus évolutif naturel qui peut toutefois être accéléré par un apport de nutriments (p. ex. eaux domestiques, fosses septiques mal entretenues, écoulement urbain, rejets d'eaux usées industrielles, agriculture, etc.) acheminé par l'eau en provenance de l'ensemble du bassin versant du lac.

Cet indicateur évalue le niveau d'eutrophisation des lacs de villégiature en évaluant trois paramètres : la concentration de phosphore, la concentration de chlorophylle *a* et la transparence de l'eau. La méthodologie utilisée est celle du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) coordonné par le MELCCFP¹. Le RSVL détermine le calendrier d'échantillonnage et se charge de l'analyse et de la publication des résultats. Selon l'année, l'échantillonnage peut comprendre la prise d'échantillons d'eau ou uniquement des mesures de la transparence de l'eau à intervalle régulier durant la saison. Le RSVL détermine le calendrier d'échantillonnage et se charge de l'analyse et de la publication des résultats.

Pour environ la moitié des lacs suivis, le processus d'eutrophisation s'avère relativement stable pour la période 2018-2024 (Tableau 3). En effet, les lacs de AIG, FRO, MOR, MSB, OPÉ, SAG et TEM montrent une certaine stabilité. Les lacs Arthabaska et des Bois Verts à GRJ ainsi que le lac Noir à HGO sont en dégradation. Le réservoir Choinière montre une légère amélioration.

Les analyses réalisées par le RSVL révèlent des stades d'eutrophisation intermédiaire à intermédiaire avancé (état trophique mésotrophe à hyper-eutrophe) pour 11 plans d'eau sur 17. Outre les causes anthropiques, l'état trophique peut dépendre des caractéristiques naturelles des lacs. Les lacs peu profonds, comme le lac à la Tortue (MSB) et l'Étang aux Cerises (MOR), peuvent être riches en nutriments, avoir une faible transparence et des plantes aquatiques en abondance de façon naturelle. Il demeure difficile de déterminer dans quelle mesure l'eutrophisation des lacs est attribuable aux facteurs naturels ou aux activités humaines (MELCCFP, 2025b).

À noter que certains de ces lacs sont partagés avec d'autres utilisateurs hors des parcs nationaux et présentent donc des usages variés. Ils sont alimentés par des bassins versants présentant un apport en nutriments significatif, notamment en phosphore.

¹ Les résultats d'analyse d'eau des stations du RSVL sont accessibles en consultant les [fiches de suivi annuel](#).

Tableau 3. Évolution de l'état trophique des lacs suivis dans le cadre du RSVL

Parc et lac	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AIG																				
Lac Lois																7	5	5	4	5
Lac Matissard																6	5	5	4	5
FRO																				
Grand lac Saint-François				3	3	4	3	5	5	5	4	4		3	3	4	4	4	4	4
GRJ																				
Lac Arthabaska				4	3	3	4	5	3	3				4	3	3	5	5	6	6
Lac des Bois Verts							2	2	3	3	2			2	2	1	3	3	4	4
HGO																				
Lac Noir				2	3	2	2				2	2		2	2	3	4	4	4	4
MOR																				
Étang aux Cerises								5	5	5	6			6	5	6	5	5	5	6
Lac Fraser															2	2	3	3	4	3
MSB																				
Lac à la Tortue				4	6	6	5	5	5	4	5	5	5	5	4	4	5	6	6	5
Lac des Bouleaux	3			4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Lac du Moulin			3	5	5	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	5	4	4	4
Lac Seigneurial			4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	5	5	4	5	4
OPE																				
Lac Kipawa (secteur Laniel)*																3	4	3	2	2
Lac White																2	1	2	3	3
SAG																				
Lac de l'Anse à l'Eau								2	2	4	4	4	4	3	3	5	4	2	3	2
TEM																				
Lac Témiscouata							2	2	3	3	3			3	3	3	4	3	4	2
YAM																				
Réservoir Choinière	5	6	6	6	6	5	6	5	5	5	5	5	5	5	5	6	5	5	4	5

*Oligo-mésotrophe en 2020 si on considère les deux secteurs du lac. Les autres années, le secteur Laniel est dans la même classe que la moyenne du lac.

État trophique**	1	2	3	4	5	6	7	Blanc	Données physico-chimie et transparence
	Ultra-Oligotrophe	Oligotrophe	Oligo-mésotrophe	Mésotrophe	Méso-eutrophe	Eutrophe	Hyper-eutrophe	Jaune	Données de transparence seulement

** Le gradient de couleur utilisé dans ce tableau et qui va de bleu (lacs ultra-oligotrophes) à vert (lacs hyper-eutrophes), est inspiré de celui utilisé par le RSVL dans ses rapports sur la qualité de l'eau des lacs.

Critère 2 — Biodiversité

Un parc national en santé est un parc national où la biodiversité évolue de manière naturelle.

Ce critère inclut les écosystèmes ainsi que les espèces qui les composent. Vingt-trois indicateurs assurent le suivi des espèces et des habitats des parcs nationaux. Il s'agit de l'un des critères pour lesquels des ajustements importants ont été ou devront être faits au cours des prochaines années. Quatre indicateurs sont utilisés à l'échelle du réseau, soit ceux qui permettent le suivi des anoures, de la faune benthique, des chauves-souris et de la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine.

Anoures

Dix espèces d'anoures sont suivies (grenouilles, rainettes et crapauds). Les anoures sont considérés comme des espèces bio-indicatrices de l'état de santé des milieux humides puisqu'elles font généralement partie des premières espèces à disparaître lorsque les conditions du milieu se dégradent.

Jusqu'en 2022, le protocole utilisé était celui élaboré par la Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent. Il se base sur l'écoute des chants comme indice d'abondance relative de chaque espèce. Ce protocole présente cependant certaines faiblesses ; la variabilité des conditions météorologiques et le nombre restreint de sorties (3) amènent une marge d'erreur importante. C'est pourquoi nous avons revu l'indicateur en remplaçant les inventaires par une prise de mesure automatique à l'aide d'enregistreurs fixes et que nous ne présentons pas de données antérieures dans ce rapport. Les mesures récoltées dans le cadre de ce nouveau protocole devraient commencer à être prises à partir du printemps 2026.

Faune benthique

La faune benthique fait l'objet de suivis afin d'évaluer l'état de santé des cours d'eau. Ces organismes sont sensibles à la pollution aquatique et sont reconnus comme étant un indicateur représentatif de la qualité du milieu terrestre et aquatique dans le bassin versant d'un cours d'eau. Les changements climatiques sont également un facteur pouvant modifier les communautés de macroinvertébrés benthiques, en agissant sur la qualité, la quantité et la température de l'eau (MELCCFP, 2025b).

La méthode utilisée a été développée dans le cadre du programme SurVol Benthos, un programme québécois élaboré par le Groupe d'éducation et d'éco surveillance de l'eau (G3E) et le MELCCFP². Le programme décrit trois classes de santé des cours d'eau selon la valeur de l'indice ISB_{SurVol} (Tableau 4).

D'après les valeurs de l'ISB_{SurVol}, la santé des cours d'eau échantillonnés dans les parcs est globalement bonne, mais certains cours d'eau présentent une situation plus préoccupante. L'indicateur montre que le ruisseau Rousse d'OKA est un cours d'eau de mauvaise qualité; il draine les eaux d'un bassin versant où de nombreuses activités humaines sont exercées. En effet, le ruisseau Rousse, principal affluent de la Grande-Baie, sillonne des terres agricoles utilisées pour la culture maraîchère utilisant des pesticides de manière soutenue. De plus, le relief accidenté du bassin versant favorise l'apport en sédiments dans le cours d'eau, accentuant sa contamination.

À SAG, les résultats de la rivière Éternité présentent une grande variabilité entre 2021 et 2023, alternant entre un indice de santé bon et passable. Celle-ci s'explique avec l'augmentation des événements extrêmes liés aux changements climatiques. Le déluge de 2023 a modifié la morphologie de la rivière à certains endroits et a provoqué d'importants dépôts de sédiments. L'impact sur l'état de la faune benthique sera surveillé.

En 2024, l'indice a chuté pour GAS et PAN dû au niveau d'eau exceptionnellement bas. À GAS, l'échantillonnage a révélé une importante présence d'algues de type didymo (*Didymosphenia geminata*). Celles-ci sont envahissantes et peuvent avoir un effet négatif sur les communautés benthiques. En effet, la prolifération de didymo s'accompagne d'une réduction de l'abondance de certains Éphéméroptères et d'une augmentation de celle des Chironomidés (Brogan et al., 2024). Ce changement dans la composition de la communauté d'invertébrés aquatiques peut se traduire par une réduction de la nourriture recherchée par les salmonidés, entre autres (Gouvernement du Québec, 2008).

Finalement, le ruisseau Matissard (AIG), la rivière aux Herbages (MOR) et le ruisseau White (OPE) ont vu leur indicateur de l'état de la faune benthique passer d'un état bon à un état précaire lors du dernier suivi.

² Les résultats de l'état de la faune benthique sont accessibles sur la [carte interactive du G3E](#).

Tableau 4. État de la faune benthique dans les cours d'eau suivis dans les parcs nationaux selon leur indice de santé biologique Survol

Parc et cours d'eau	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AIG													
Ruisseau La Haie				83			82			81			86
Ruisseau Matissard				73			77			80			68
BIC													
Rivière du Sud-Ouest													
Amont				82		91			87			89	
Aval						83			88			86	
FRO													
Rivière Felton		96			86				86		83		
Rivière Muskrat		89			89				92		78		
Rivière Sauvage		96			92				88		88		
GAS													
Rivière Sainte-Anne													
Amont			86			79			89				64
Aval			71			79			88				84
GRJ													
Ruisseau le Gros Bras			93			90			86			67	
Petite rivière Malbaie			72			82			79			92	
HGO													
Ruisseau du Cincle				84			69			81			84
Ruisseau des Érables				87			81			79			86
JAC													
Ruisseau Belleau		92			84			78		72		88	
Ruisseau Walsh/Fragasso		81			78					77		82	
MME													
Ruisseau de la Montagne			86			81			85			92	
Ruisseau Deloge			73			82			77			86	
MOR													
Rivière aux Herbages	77			72				76				50	
Ruisseau du Grand-Rocher	81			87			84					83	
MOT													
Ruisseau Beaulieu				76			71		88				83
Ruisseau Saint-Louis				81			80			51			75
OKA													
Ruisseau Rousse			33			42			39			35	
OPE													
Ruisseau White											73		
PAN													
Rivière à la Patate				78					87				42
Rivière Vauréal				84					83				82
SAG													
Rivière Éternité													
Amont				79			90		51	82	76		
Aval				72			92		70		72		
TEM													
Ruisseau du Deux-Milles				86			91						84
Ruisseau Sutherland				71			75					74	
YAM													
Rivière Yamaska Nord				93			89			81			85

Indice de santé biologique Survol (ISBSurvol)

■ Bon (75-100)

■ Précaire (46-74)

■ Mauvais (0-45)

Chauves-souris

Les chiroptères sont considérés comme un bon bio-indicateur, c'est-à-dire que leur abondance et leur diversité reflètent les conditions environnementales d'un milieu. Une variation de l'abondance des chauves-souris peut, par exemple, indiquer des changements écotoxicologiques dans le milieu (augmentation des pesticides et autres toxines), un changement dans la chaîne alimentaire (diminution des populations d'insectes) ou la perte d'habitat (principalement la perte de gîtes), par l'urbanisation, l'agriculture, l'exploitation forestière ou le dérangement humain des chauves-souris en hibernation.

Quoique la façon d'analyser les résultats diffère quelque peu, la méthodologie utilisée pour le suivi de cet indicateur est similaire à celle du protocole des routes d'écoute utilisé par le Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris, protocole initialement développé par le Biodôme de Montréal (MELCCFP, 2024b). En résumé, les chauves-souris sont inventoriées le long de routes d'écoute qui sont parcourues durant les mêmes périodes (temps de l'année et heures après le coucher du soleil), sous des conditions météorologiques favorables, deux fois par saison généralement tous les 3 ans. Pour réaliser cet inventaire, on se sert d'appareils appelés Anabats, qui peuvent détecter et enregistrer les signaux d'écholocation des chauves-souris, inaudibles à l'oreille humaine.

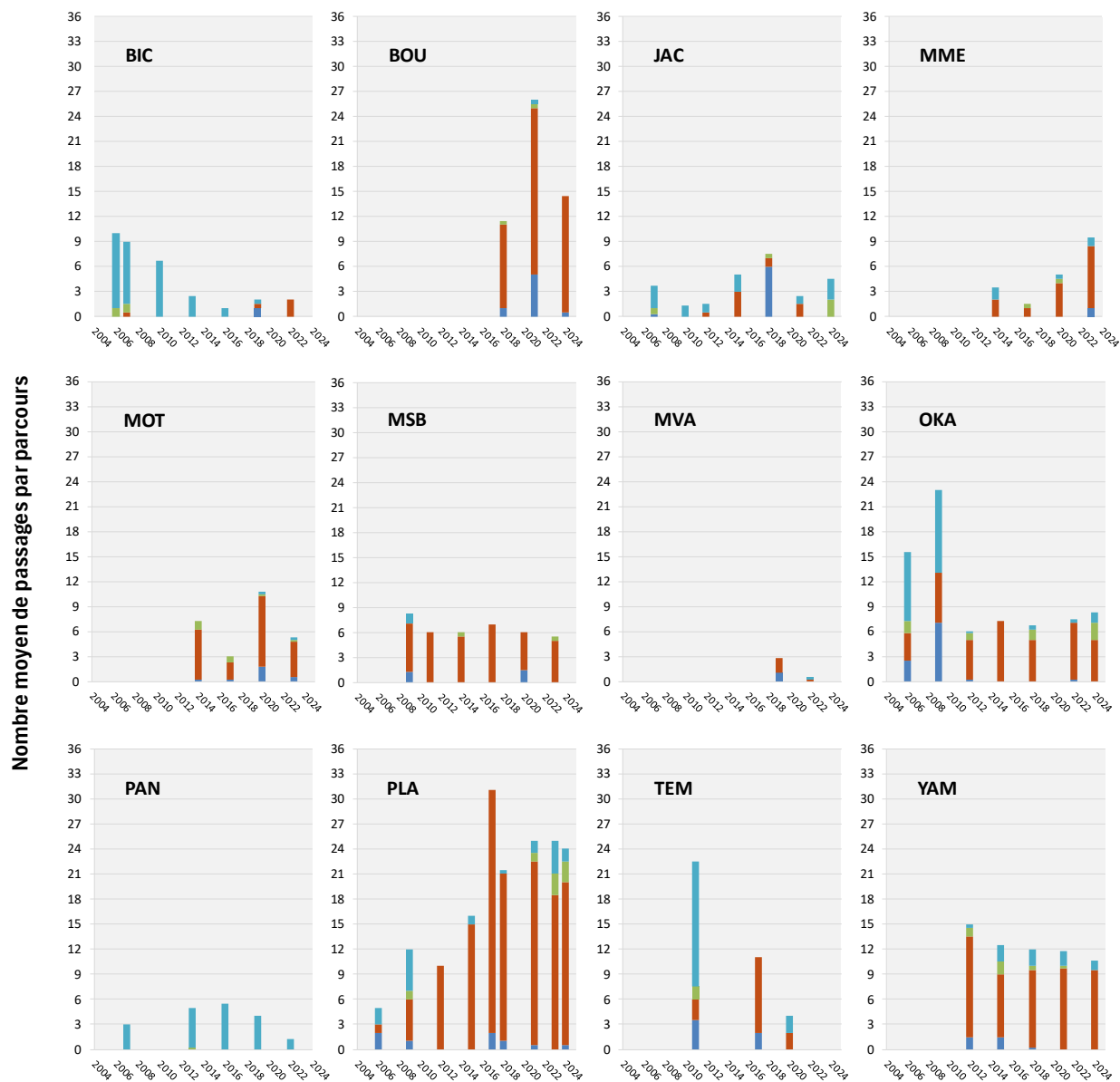
L'identification des chauves-souris est réalisée à l'aide de ces sonogrammes, qui constituent une représentation graphique des signaux émis par ces animaux. La distinction entre les sonogrammes de certaines espèces étant parfois impossible, les chauves-souris ont été regroupées en quatre classes LACI, EPNO, PEBO et MYSP (la composition des classes est décrite à la figure 6). Il est donc difficile d'identifier avec certitude la ou les espèces à l'origine d'une variation temporelle observée pour une classe.

Les résultats présentés à la figure 6 permettent de voir de quelle façon les niveaux d'activité des chauves-souris se comparent entre les années, mais aussi entre les classes d'espèces. Il est à noter qu'un important effort de standardisation dans les méthodes de travail a été fait à partir de 2012 (conditions météo et heures). Pour cette raison, l'analyse de l'évolution temporelle du niveau d'activité se limite à la période 2012 à 2024. La comparaison de l'abondance **relative** d'une classe par rapport aux autres reste cependant valide pour la période 2006 à 2024. Bien que les niveaux d'activité des chauves-souris tendent à fluctuer d'une année à l'autre, la tendance générale qui se dégage est une relative stabilité dans la plupart des parcs depuis 2012.

L'activité relative des différentes classes entre elles a cependant changé de façon importante entre les années à la suite de l'arrivée sur le territoire québécois du syndrome du museau blanc. Ce syndrome affecte les chauves-souris résidentes, donc particulièrement les espèces de la classe MYSP, et peut entraîner une mortalité massive des individus. Arrivé au sud du Québec vers 2010 à partir des États-Unis, le syndrome s'est ensuite propagé vers le nord.

Effectivement, on remarque après 2010 une diminution de l'activité relative de la classe MYSP comparativement aux autres classes à PLA, OKA, BIC, JAC, TEM et PAN. Cette baisse peut aller jusqu'à l'absence de détection de la classe pour certaines années. À PAN, plus au nord, le déclin a été plus tardif. La diminution de l'activité de la classe MYSP semble dans certains cas avoir été

compensée par une augmentation de l'activité d'autres classes, particulièrement EPNO. Ces résultats sont comparables à ceux publiés pour l'ensemble de la province par le Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris pour la période 2000 à 2020 (Desrosiers et Berthiaume, 2024). Les données des plus récentes années semblent montrer un retour graduel de la classe MYSP dans les parcs touchés, ce qui serait une bonne nouvelle.



Des suivis ont aussi été faits pour deux parcs qui ne sont pas présentés sur cette figure. Pour MIG, des suivis ont été faits en 2021 et 2024, mais aucune chauve-souris n'a été détectée. À BON, quelques passages de MYSY ont été détectés en 2012 et 2014, mais rien en 2017, 2021 et 2024. Il est cependant difficile, pour des raisons logistiques, de réaliser des inventaires dans des conditions optimales à ce parc.

Regroupements des espèces et complexes d'espèces en classes

- MYSY Chauve-souris pygmée, Petite chauve-souris brune, Chauve-souris nordique, Chauves-souris du genre Myotis
- PEBO* Chauve-souris rousse, Pipistrelle de l'Est, Complexe rousse / pipistrelle
- EPNO* Grande chauve-souris brune, Chauve-souris argentée, Complexe grand brune / argentée, Complexe cendrée / argentée
- LACI Chauve-souris cendrée

* PEBO: Classe nommée LAPE dans les FACIL des parcs; EPNO : Classe nommée LAEP dans les FACIL des parcs.

Figure 6. Niveaux d'activité des chauves-souris tels qu'évalués dans le cadre du suivi effectué sur les routes d'écoute

Qualité d'habitat de l'omble de fontaine

L'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), aussi appelé « truite mouchetée », est l'espèce de poisson la plus pêchée dans le réseau des parcs nationaux. Les lacs sélectionnés pour le suivi de cet indicateur sont identifiés comme étant « stratégiques », c'est-à-dire qui supportent 50 jours-pêche et plus ou qui abritent une population d'omble de fontaine en allopatrie ou une espèce en situation précaire (p. ex. omble chevalier ou quassa).

La dégradation de l'habitat est un facteur limitant important pour les populations d'omble de fontaine. Pour déterminer la qualité de l'habitat d'un lac donné, quatre paramètres sont analysés et pondérés : la température, l'oxygène dissous, l'accessibilité des frayères et la présence d'espèces compétitrices. Des données sont prises dans chaque lac sur un cycle de 3 ans, c'est-à-dire qu'un certain nombre de lacs sont échantillonnés chaque année et la totalité des lacs sont complétés en 3 ans, puis le cycle recommence. L'indicateur ayant été mis en place en 2021, un cycle de 3 ans a été complété (2021 à 2023), et le deuxième cycle a débuté en 2024.

De façon générale, la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine dans les lacs stratégiques a été évaluée comme étant bonne (Figure 7) lors du premier cycle de suivi (période 2021-2023). Ces lacs présentent donc des conditions favorables au maintien de l'espèce.

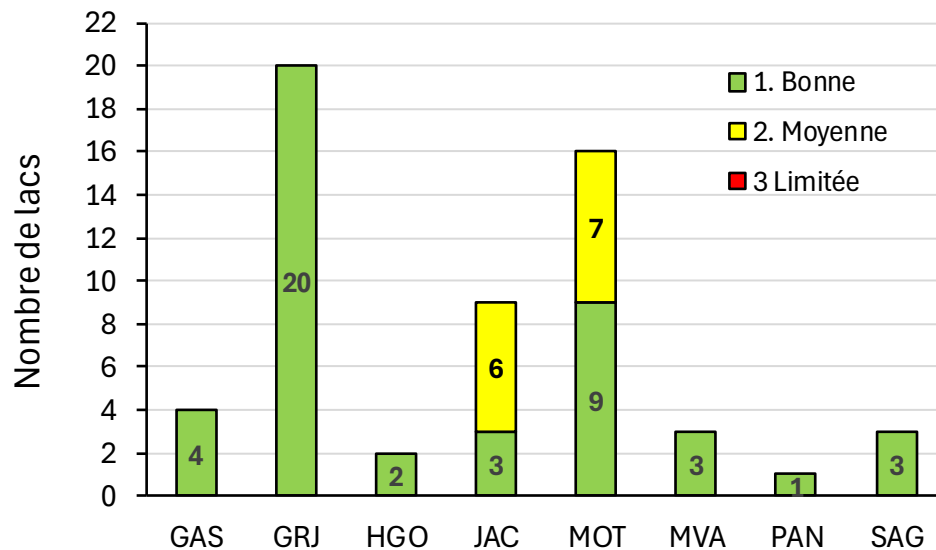


Figure 7. Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour 58 lacs stratégiques lors du premier cycle de suivi (2021-2023)

Parmi les 25 lacs où deux cycles de suivi ont été complétés (Figure 8), ceux de GRJ, HGO et SAG sont de bonne qualité et sont demeurés stables. Le lac Cassagne à MOT a vu la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine diminuer entre 2021 et 2024 en lien avec une réduction de la concentration d'oxygène dissous et une augmentation de la température. Le lac Baie-de-la-Tour (PAN) a diminué en qualité : le niveau de l'eau a été exceptionnellement bas en 2024 et l'omble de fontaine n'a pas eu accès aux sites de fraie connus. La qualité de l'habitat au lac Sautauriski, à JAC, s'est quant à elle améliorée, notamment grâce à une plus grande accessibilité des frayères et une diminution de l'abondance des espèces compétitrices.

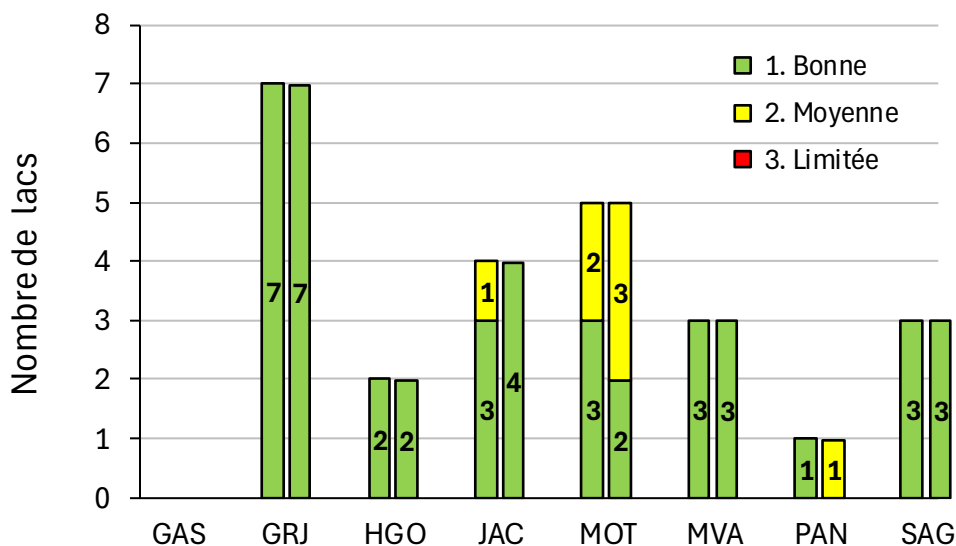


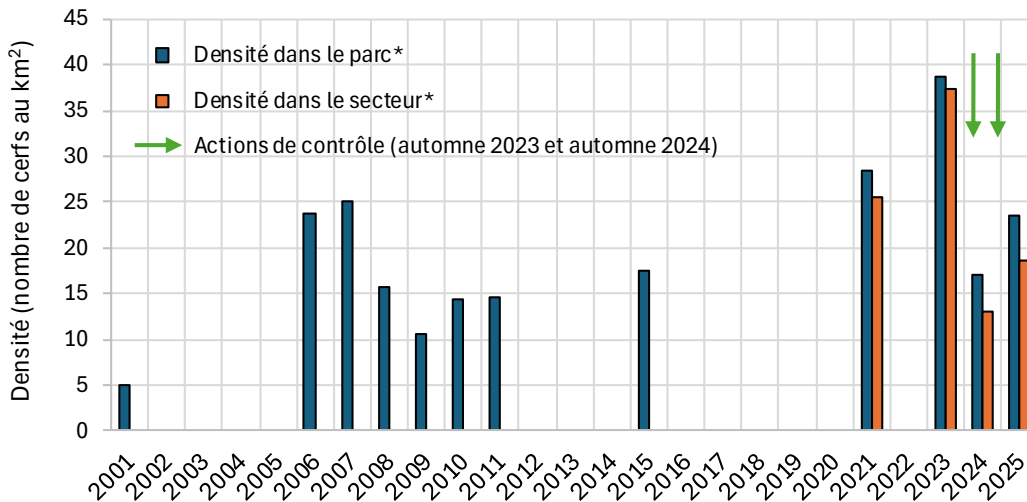
Figure 8. Comparaison de la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour 25 lacs stratégiques entre 2021 et 2024

Densité des cerfs

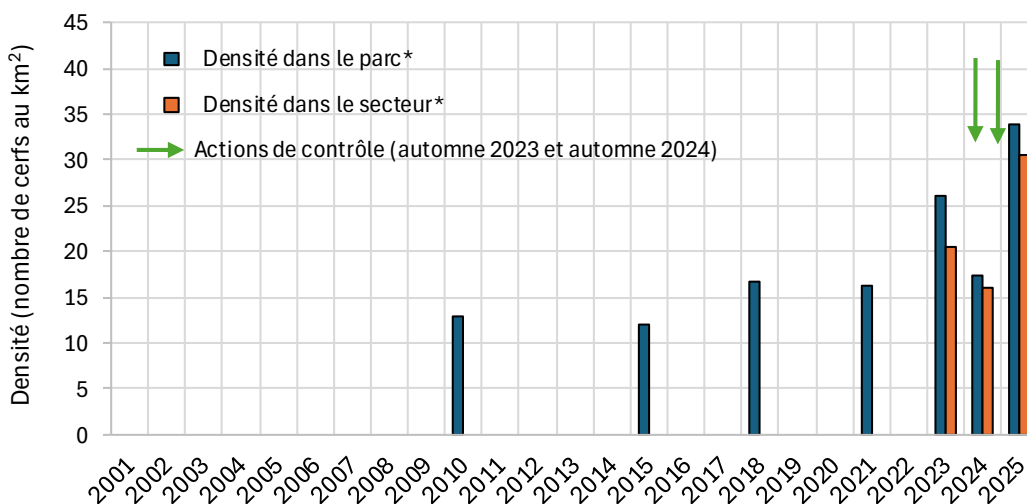
La surabondance de cervidés peut exercer une pression de broutement importante sur la végétation arbustive et herbacée des parcs, affectant la régénération naturelle et la biodiversité associée. La proximité entre les individus d'une même population peut également entraîner des enjeux de santé en favorisant la propagation de tiques et de maladies. Le cas du cerf de Virginie dans certaines régions du Québec illustre les risques d'une surpopulation et ses effets néfastes sur les écosystèmes.

L'indicateur est réalisé par le MELCCFP par inventaire aérien durant l'hiver. Deux parcs nationaux suivent cet indicateur, soit BOU et MSB, et l'inventaire montre une densité largement supérieure à la densité optimale de 5 cerfs par km² sur ces deux territoires (Figure 9). En réponse à cette situation critique, un plan de gestion du cerf de Virginie a été mis en place à l'automne 2023. Un contrôle a été réalisé en 2023 et 2024 dans le but de réduire les densités dans chacun des parcs. Malgré ces opérations, on constate que des efforts supplémentaires seront requis au cours des prochaines années. En partenariat avec plusieurs organismes de la région, un projet de recherche (Parcs en santé) a été entrepris en 2024 par une équipe de chercheurs dans le but, entre autres, de documenter les mouvements des cerfs entre l'Est de l'île de Montréal et différents parcs de la Montérégie, dont BOU et MSB.

Parc national des Îles-de-Boucherville



Parc national du Mont-Saint-Bruno



* Selon les inventaires aériens faits en janvier

Figure 9. Densité de cerfs par km² dans les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno

Espèces / habitats à statut particulier

Plusieurs indicateurs spécifiques à un ou quelques parcs ont été développés afin de suivre l'évolution des espèces et des habitats à statut particulier :

- Indice de qualité ichtyologique
- Suivi de la couleuvre brune
- Suivi de la drave à graines imbriquées
- Suivi de la phégoptère à hexagone
- Suivi de la productivité nette de la colonie de fous de Bassan
- Suivi de l'ail des bois
- Suivi des oiseaux en milieu lacustre
- Suivi des oiseaux marins
- Suivi du calypso bulbeux
- Suivi du caribou
- Suivi du corégone nain
- Suivi du faucon pèlerin
- Suivi du saule à bractées vertes
- Suivi du saumon Atlantique
- Suivi d'un habitat lacustre
- Suivi d'une plante menacée

Sept autres indicateurs spécifiques sont en révision ; les résultats ne sont donc pas disponibles pour le présent rapport.

Le suivi de ces espèces est parfois complexe et coûteux, et certains suivis mériteront une analyse plus poussée au cours des prochaines années. Pour améliorer le suivi de ces espèces, un nouvel indicateur global est en train d'être mis en place. Il évalue la situation des espèces en situation précaire dans chacun des parcs à partir de suivis quantitatifs, qualitatifs ou sur la base de la présence-absence de ces dernières. Puisque cet indicateur est en développement, les résultats n'ont pu être intégrés au présent rapport. Cependant, les résultats des indicateurs existants sont présentés dans l'analyse des parcs.

Critère 3 — Espèces exploitées

Un parc national en santé est un parc national où lorsqu'une espèce est exploitée, elle l'est de manière durable.

Les ressources exploitées dans le réseau des parcs nationaux concernent principalement les espèces ciblées par la pêche sportive. L'indicateur réseau de l'état de pêches permet de suivre celle-ci. Des indicateurs spécifiques à certains parcs, à savoir la récolte des Myes (BIC), l'état des stocks de homards (BON) et le succès de la pêche blanche (YAM), permettent également de suivre les autres récoltes.

État des pêches

La pêche sportive constitue la principale exploitation des ressources permise dans les parcs nationaux. Les pêcheurs ont l'obligation de déclarer leurs prises à la fin de la journée (espèce, nombre de poissons, poids, etc.). Ces données sont consignées dans une base de données (PESCA), et elles servent de base à l'indicateur (masse moyenne, succès, rendement, etc.). Ce suivi permet d'évaluer l'état des populations d'omble de fontaine et de détecter des problématiques potentielles de recrutement ou de surexploitation.

L'indicateur exprime l'état des pêches pour l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*). Il est complémentaire et réalisé en même temps que l'indicateur de la qualité de l'habitat de l'omble de fontaine et brosse le portrait de la qualité de la pêche pour les mêmes lacs stratégiques.

Pour déterminer l'état des pêches dans un lac donné, l'évolution des résultats de pêche est analysée. Sont aussi étudiés les facteurs suivants : l'évolution des paramètres physico-chimiques, les modalités d'attribution de la pêche ainsi que les perturbations dans l'habitat. À la lumière des résultats de ces différents critères, un état des pêches est attribué : présumé à l'équilibre, à surveiller ou avec signe de surpêche.

L'indicateur a été mis en place en 2021 et est mesuré aux trois ans. Un cycle de trois ans a donc été complété (Figure 10) ainsi que la première année de mesure du deuxième cycle. La tendance peut être observée seulement pour les lacs analysés en 2021 et 2024 (Figure 11). Sur ces 27 lacs, l'état des pêches est demeuré stable pour 17 d'entre eux, trois lacs se sont détériorés (passant de « présumés à l'équilibre » à « à surveiller ») et sept lacs se sont améliorés, parmi lesquels quatre qui montraient initialement des signes de surpêche. La situation est restée stable à MOT, SAG et GAS.

Des pêches expérimentales montrent un début de surexploitation de certains lacs à GRJ (lac Carré) et à MOT (lac à l'Eau Claire). À JAC et à GRJ, c'est surtout la baisse du succès de pêche, jumelée à une pression stable ou en augmentation, qui suggère des signes de surpêche dans certains lacs. Dans la majorité des cas, des ajustements des plans de pêche ont été apportés afin de diminuer la pression de pêche.

Il est à noter qu'un décalage variant entre 3 à 10 ans est généralement observé entre l'apparition d'une problématique sur le terrain (habitat, surexploitation, espèces compétitrices) et sa répercussion sur ces indicateurs de pêche.

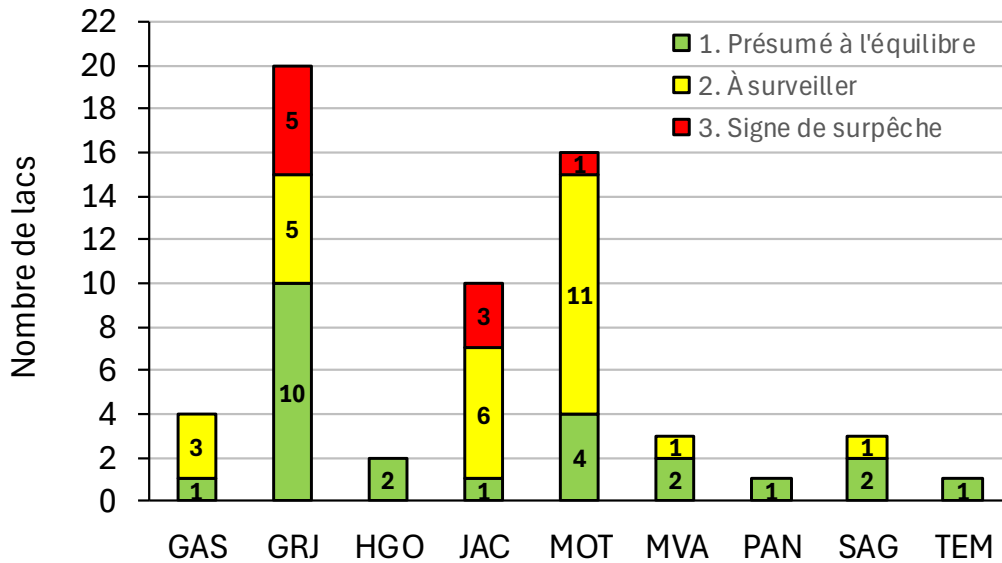


Figure 10. État des pêches des 60 lacs stratégiques lors du premier cycle de suivi (2021-2023)

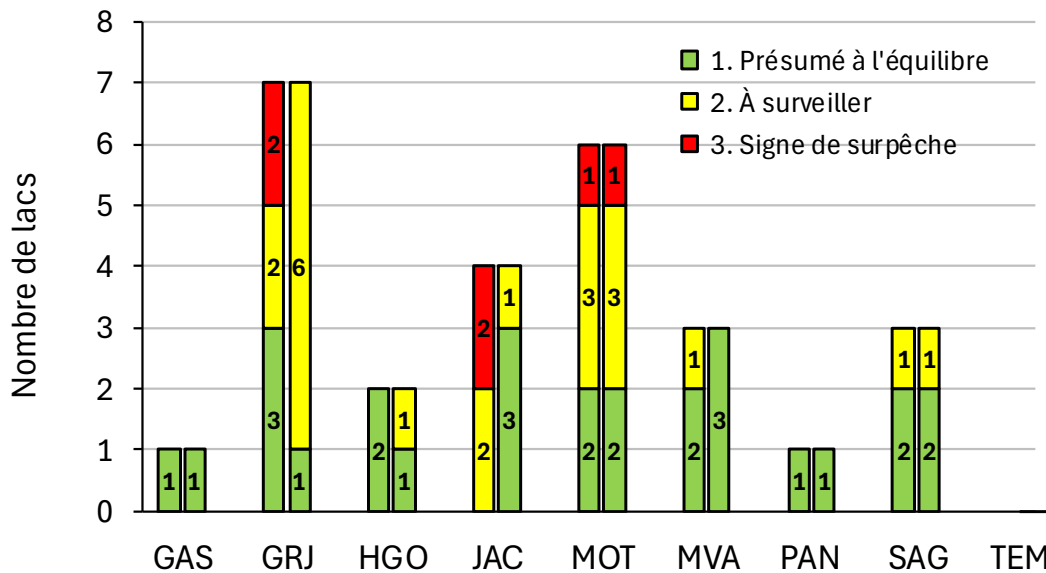


Figure 11. Comparaison de l'état des pêches pour 27 lacs stratégiques entre 2021 et 2024

Critère 4 — Espèces exotiques envahissantes

Un parc national en santé est un parc national où les écosystèmes ne sont pas dominés ou modifiés de manière importante par les espèces exotiques envahissantes.

Les espèces exotiques envahissantes sont l'une des principales causes de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale. Les risques d'introduction de nouvelles espèces sont grands, notamment dans le contexte des changements climatiques ainsi que de l'aménagement et de l'utilisation des territoires.

Un indicateur réseau est en place dans l'ensemble des parcs nationaux afin de suivre la présence et la répartition d'espèces préoccupantes pour les milieux naturels. De façon complémentaire, un indicateur portant spécifiquement sur le roseau commun est en place pour suivre l'évolution des superficies de l'espèce dans les sites jugés prioritaires visés par des actions de contrôle.

Espèces exotiques envahissantes

L'indicateur consiste à relever la présence des espèces exotiques envahissantes (EEE) identifiées comme préoccupantes et à qualifier leur répartition dans le parc grâce au calcul de l'indice d'envahissement. Cet indice prend en compte à la fois le nombre d'espèces présentes, ainsi que l'abondance relative de chacune (colonies isolées, présence dans des zones restreintes ou distribution généralisée). Plus la valeur de l'indice est élevée, plus la pression de ces espèces sur le milieu naturel est susceptible de l'être. Ce suivi permet de détecter rapidement une problématique et de réagir dès la première année d'observation en vue d'éradiquer l'espèce, lorsque possible. Que l'espèce soit nouvellement introduite ou bien implantée, l'équipe du parc national peut tenter de la contrôler en tenant compte de l'existence de méthodes de contrôle efficaces, des impacts potentiels sur le milieu naturel et de la collaboration potentielle avec les acteurs de la zone périphérique.

La majorité des parcs montrent une augmentation de l'indice d'envahissement entre 2018 et 2024 (Figure 12). Six parcs (BOU, MOR, MSB, OKA, PLA et YAM) sont particulièrement affectés, avec un indice d'envahissement considéré comme mauvais. Ces derniers, qui sont tous situés dans le sud du Québec et à proximité de zones urbaines, ont vu le nombre et l'abondance relative des espèces exotiques envahissantes croître rapidement depuis 2018. Les parcs qui avaient un faible indice d'envahissement en 2018 ont aussi vu le nombre d'espèces et leur prévalence croître, mais de façon moindre. BIC, FRO et TEM présentent un état jugé passable et la situation est à surveiller.

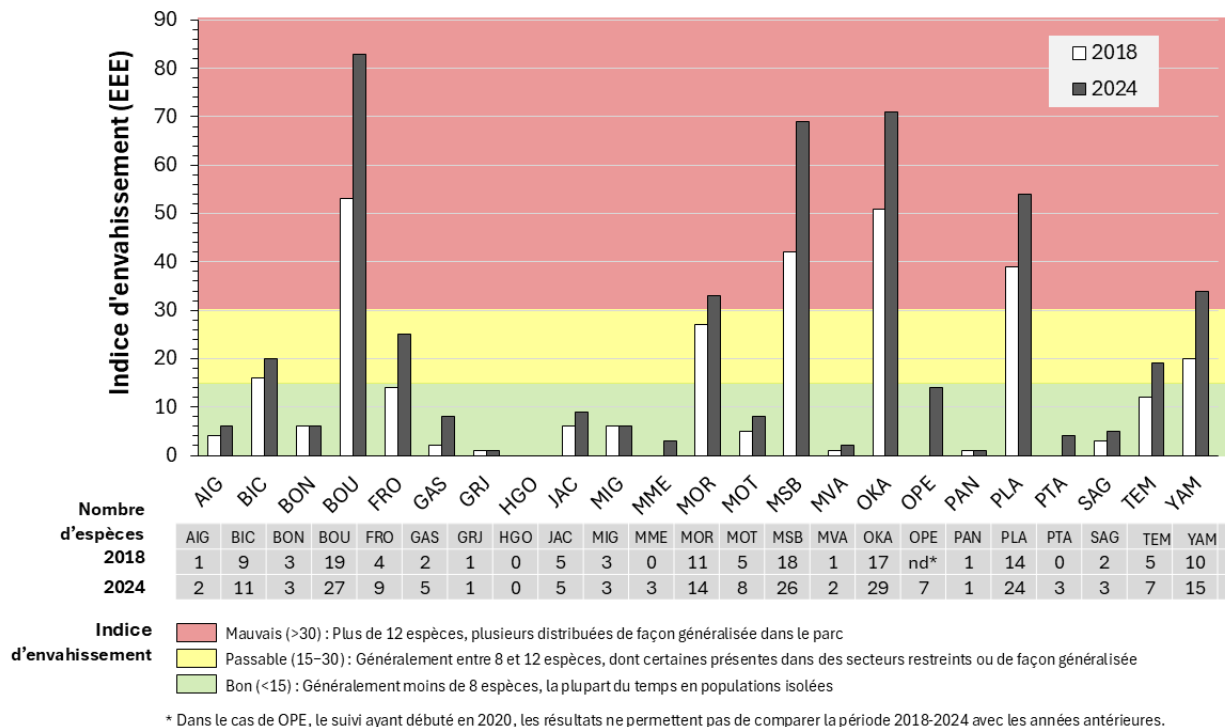


Figure 12. Indice d'envahissement des espèces exotiques envahissantes et nombre d'EEE présentes dans les parcs nationaux

En 2024, les plantes exotiques envahissantes présentes dans le plus grand nombre de parcs étaient, en ordre décroissant, la salicaire commune (15 parcs), le gaillet mollugine (14 parcs), l'alpiste roseau (12 parcs) et le roseau commun (12 parcs). Du côté des espèces animales, le chat domestique (17 parcs) et la spongieuse nord-américaine (9 parcs) viennent en tête de liste.

De nombreux projets de contrôle de plantes exotiques envahissantes sont en cours dans les parcs et visent les espèces floristiques exotiques envahissantes identifiées comme étant prioritaires par le MELCCFP (Gouvernement du Québec, 2025) en fonction de leurs impacts pour la biodiversité ou le fonctionnement des milieux naturels. Les principales espèces visées sont le roseau commun, la renouée du Japon, les nerpruns bourdaine et cathartique ainsi que l'alliaire officinale.

Roseau commun

Le roseau commun (*Phragmites australis australis*) agit principalement comme espèce compétitrice des espèces floristiques indigènes dans les habitats où il s'établit. Quelques années après son introduction, le roseau forme généralement de grandes populations très denses où il est pratiquement le seul à croître, entraînant localement une diminution de la diversité végétale et animale.

Cet indicateur suit l'évolution de la superficie des colonies de roseau commun dans les zones jugées prioritaires de parcs nationaux où sa présence est confirmée. Le suivi des superficies permet de mesurer l'évolution des colonies de roseau et l'efficacité des actions entreprises (fauchage, extraction manuelle, bâchage ou excavation) pour contrôler et éradiquer les colonies. Les parcs nationaux ciblés, sont BOU, FRO, MOR, OKA, PLA et YAM. Les secteurs prioritaires ont été identifiés en fonction de la sensibilité du milieu naturel, de l'étendue de l'envahissement, de l'urgence d'agir et de la capacité d'intervention.

L'indicateur a été implanté en 2021. Dans le cadre du plan stratégique 2022-2025 de la Sépaq, l'objectif est de diminuer de 10% par année les superficies de roseau commun. Depuis 2022, la superficie des colonies a été réduite de manière importante dans tous les parcs concernés, sauf OKA où la situation est néanmoins considérée comme stable (Tableau 5). La réduction moyenne des superficies de colonies de roseau commun dans les zones prioritaires entre 2021 et 2024 a été de 43%. Ce résultat démontre qu'un effort soutenu à travers le temps permet de réduire significativement les superficies envahies par le roseau.

Tableau 5. Superficie de roseau commun (m²) dans les zones prioritaires d'intervention

Parc	2021	2022	2023	2024	2024 vs 2021
BOU	82 000	75 650	68 000	49 215	-40%
FRO	2 243	2 285	1 216	1 156	-48%
MOR	36 814	32 067	16 648	15 550	-58%
OKA	8 725	8 357	8 916	9 068	4%
PLA	4 388	4 388	3 675	2 427	-45%
YAM	3 997	2 491	1 742	1 560	-61%
Total général	138 167	125 236	100 197	78 975	-43%

Critère 5 — Empreinte humaine

Un parc national en santé est un parc national dont l'aménagement et l'utilisation sont réalisés de manière à réduire au minimum l'empreinte humaine.

La présence d'infrastructures et d'aménagements est nécessaire afin de rendre les parcs nationaux accessibles à la population. La conception, la réalisation et l'utilisation de ces éléments doivent être faites de manière à réduire l'empreinte humaine sur les milieux naturels. Cet indicateur évalue donc les effets de l'aménagement du territoire et de son utilisation par les visiteurs sur les milieux naturels.

L'aménagement du territoire est évalué à l'aide de deux paramètres : l'organisation du territoire et la qualité des infrastructures. L'organisation du territoire est évaluée en fonction de la pression des infrastructures présentes et de la fragmentation du territoire occasionnée par celles-ci à l'aide de deux indicateurs réseau. La qualité des infrastructures est évaluée en fonction de l'effet de leur utilisation sur le milieu naturel. Il est à noter que l'effet mesuré par ce dernier paramètre est généralement plutôt localisé dans les secteurs aménagés et représente un risque moindre pour la biodiversité. Cependant, en termes d'expérience de visite, il apporte une lecture sur la qualité de l'environnement offert aux visiteurs, laquelle influe sur les comportements des visiteurs à la grandeur du parc national et sur la valeur qu'ils accorderont à la conservation du patrimoine naturel. Un deuxième indicateur réseau évaluant la qualité des infrastructures est en train d'être implanté dans les parcs, soit celui sur les traverses de cours d'eau.

L'indicateur réseau Événements anthropiques permet de reconnaître et de suivre les perturbations d'origine humaine non souhaitées. On entend par « perturbations anthropiques non planifiées » des coupes forestières accidentelles ou illégales, des feux de forêt causés par l'humain, de l'empiétement par les utilisateurs du territoire en périphérie des parcs nationaux, des déversements, etc. Chacun de ces événements est relevé dans le cadre de cet indicateur et des mesures correctives sont mises en place lorsque la situation le requiert. Tous ces événements sont présentés dans l'analyse des indicateurs par parc (Section 3). Au total, 121 événements ont été dénombrés au cours de la période 2018-2024 pour l'ensemble des parcs nationaux, soit principalement des événements liés à l'érosion ou à la sédimentation dans les cours d'eau (48 %), à des déversements accidentels (16 %) et à des feux de forêt (11 %).

Densité des infrastructures actives

Les infrastructures sont susceptibles d'altérer les caractéristiques des composantes de l'environnement et de diminuer sa qualité et son utilisation par la flore et la faune. Ces aménagements représentent aussi des portes d'entrée potentielles pour certaines espèces, dont les espèces exotiques envahissantes, qui peuvent à leur tour avoir un impact sur les espèces indigènes. L'implantation de toute nouvelle infrastructure dans un parc national est soumise à un rigoureux processus de caractérisation de site qui intègre, entre autres, le zonage, les types d'écosystèmes, les espèces fauniques et floristiques présentes, le patrimoine culturel, etc.

Cet indicateur suit l'évolution de la pression exercée par la densité des infrastructures à l'intérieur du parc national. L'indice de densité des infrastructures actives est calculé en tenant compte du nombre, de la taille et du type d'infrastructures actives présentes. Les résultats de cet indicateur sont présentés sous deux formes : l'indice par km², pour fins de comparaison entre les parcs nationaux (Figure 13), et un indice total, sans égard à la superficie du parc (Figure 14). L'indice par km² montre qu'OKA se démarque par sa grande densité d'infrastructures. Suivent YAM, BIC, BON et MIG. En considérant l'indice total, c'est plutôt MOT qui se démarque, suivi d'OKA, GAS et MOR.

On considère une détérioration ou une amélioration de l'indice lorsque celui-ci a varié de plus de 7% entre 2018 et 2024. La densité des infrastructures actives est restée stable dans la majorité des parcs. Dans certains cas, malgré l'ajout d'infrastructures, l'indice est demeuré relativement stable. Cette situation peut s'expliquer par le déploiement de nouveaux projets sur des sites qui présentaient déjà des infrastructures en place (p. ex. installation de prêts-à-camper sur des sites de camping existants) ou par l'abandon d'infrastructures existantes, annulant ainsi l'ajout d'autres infrastructures. L'indice s'est détérioré pour HGO, JAC, MME, PAN et PTA. L'indice s'est amélioré à MVA grâce à la conversion de sentiers de ski de fond en sentier hivernal (sans dameuse), ainsi qu'à YAM, à la suite de l'agrandissement du parc. La justification propre à chaque parc, le cas échéant, est détaillée dans l'analyse des indicateurs par parc (Section 3).

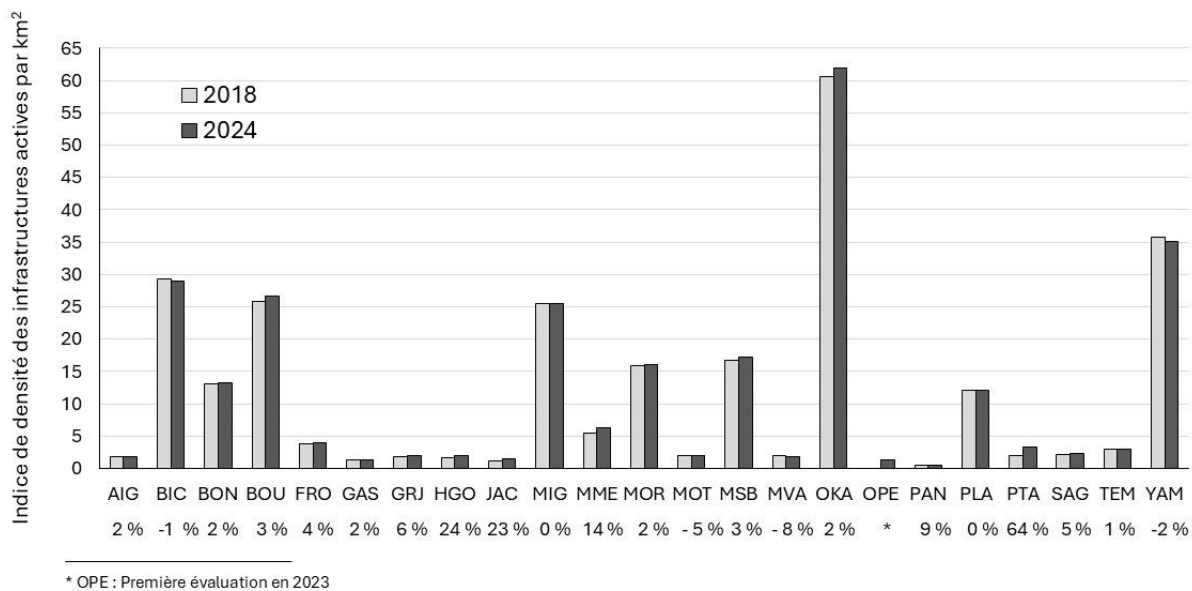


Figure 13. Évolution de l'indice de densité des infrastructures actives par unité de surface (km²)

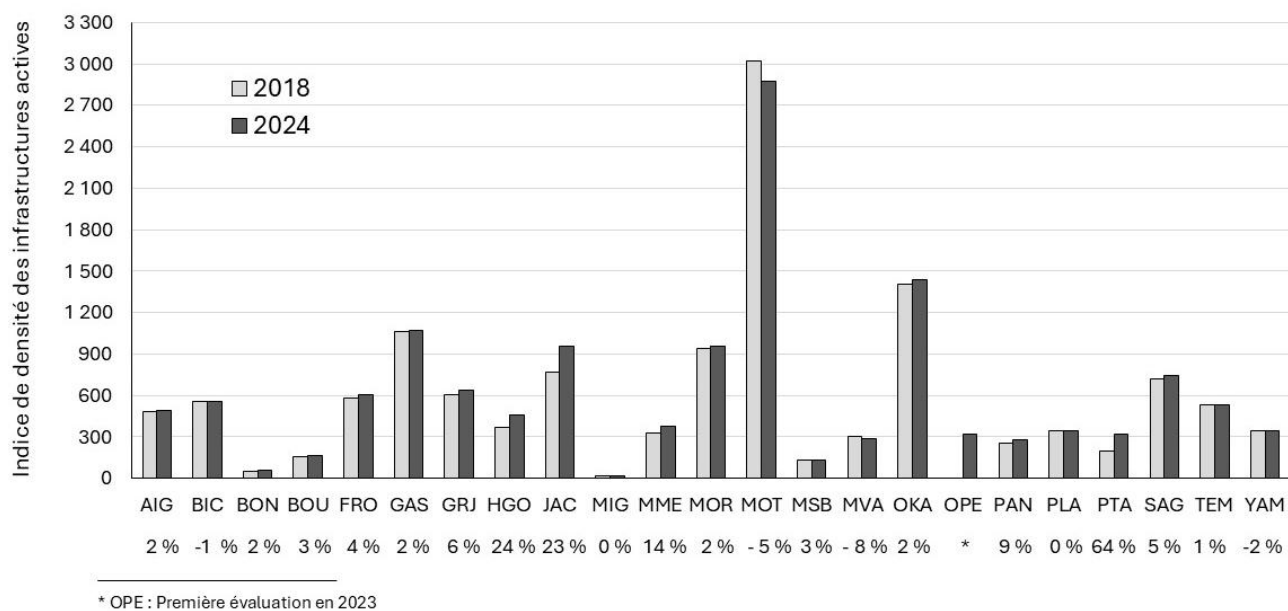


Figure 14. Évolution de l'indice de densité des infrastructures actives (total)

Traverses de cours d'eau

Lorsqu'une infrastructure routière (route, chemin de service, piste cyclable) franchit un cours d'eau, une traverse de cours d'eau (pont, ponceau ou traverse à gué) est mise en place. La présence d'une traverse de cours d'eau mal conçue, instable ou désuète peut perturber le milieu aquatique en modifiant les conditions d'écoulement et de libre circulation de l'eau, ainsi que la qualité de l'eau (via l'érosion des berges et le dépôt de sédiments). Les conséquences peuvent être ressenties sur le site même de l'ouvrage, mais aussi à une certaine distance en aval (Hotte et Quirion, 2003). Le contexte historique des parcs nationaux permet de comprendre la présence de legs associés à différentes utilisations du territoire avant leur création. L'exploitation forestière a notamment pu y être pratiquée, et certains vestiges (infrastructures) de cette industrie peuvent toujours y être présents. Ces infrastructures, notamment les traverses de cours d'eau et les chemins forestiers associés, peuvent devenir problématiques et engendrer une dégradation du milieu naturel si elles ne sont pas entretenues ou démantelées convenablement. Les traverses de cours d'eau, tant celles associées à d'anciens chemins que celles aménagées après la création du parc national, sont une composante pouvant représenter un risque pour les milieux aquatiques et humides.

Cet indicateur consiste à faire le suivi de l'état des traverses de cours d'eau et à identifier les risques et la présence d'impacts sur les écosystèmes aquatiques et humides. L'indicateur a été créé en 2023 et est progressivement implanté dans les parcs nationaux. Les données demeurent incomplètes et ne sont donc pas présentées dans le présent rapport.

Érosion des sommets

Dans certains parcs nationaux, des sentiers pédestres traversent des zones de végétation en altitude. Ces sommets abritent parfois une végétation distincte de celle présente ailleurs sur le territoire : des plantes arctiques-alpines. Ces plantes (bryophytes, herbacées, arbustes) croissent sur des sommets où les facteurs limitants sont nombreux : températures extrêmes, exposition au vent, au gel et au soleil, sol mince et pauvre en nutriments, faible couvert de neige, courte saison de croissance. Bien qu'elles soient adaptées à ces conditions, leur croissance est lente et elles sont très vulnérables au piétinement. Le rétablissement des plantes après le passage de randonneurs est long, et ces milieux sont propices aux sorties de sentiers (facilement accessibles, présence de sites à l'écart pour prendre une pause, etc.). Sur les sommets, l'enjeu est donc de garder les visiteurs à l'intérieur des sentiers et des aires de rassemblement pour éviter le piétinement.

Cet indicateur mesure la superficie dénudée dans un secteur bordant les sentiers et les aires de rassemblement. Il est suivi dans 4 parcs nationaux (GAS, GRJ, HGO et MVA). Les premières mesures à GAS, GRJ et MVA ont été prises entre 2019 et 2021. Seul HGO possède deux mesures, prises en 2018 et 2021, qui puissent être analysées. Les résultats montrent une légère amélioration du couvert végétal, avec une réduction de 0,7% des superficies dénudées après 3 ans.

Critère 6 — Cohabitation avec la faune

Un parc national en santé est un parc national où la cohabitation entre la faune et les visiteurs est harmonieuse.

Les risques de conflits entre les humains et la faune augmentent avec le développement du territoire et sa fréquentation. Le comportement des visiteurs a, quant à lui, une influence directe sur l'ampleur des conflits. Cette proximité entre la faune et les activités humaines peut changer la dynamique d'individus ou de populations animales, ces derniers pouvant perdre certains réflexes naturels, représenter un risque pour les visiteurs (p. ex. blessures ou transmission de maladies) et causer des dommages aux infrastructures (p. ex. bris de bâtiments par les porcs-épics). Des mesures préventives sont mises en place afin d'éviter ces conflits et de réduire les risques (sensibilisation des visiteurs, gestion des matières résiduelles, prébarrage de castors, etc.), ce qui évite de devoir déplacer ou éliminer des individus problématiques.

La cohabitation avec la faune est évaluée à l'aide de deux indicateurs réseau : la déprédation et la tenue des chiens en laisse. L'indicateur de la déprédation vise à suivre le nombre d'interventions non souhaitées sur la faune (p. ex., capture et translocation d'individus). Bien que l'indicateur soit en révision, les observations faites durant la période 2018-2024 ont permis d'identifier les problématiques de cohabitation les plus courantes et ont résulté en la mise en place de plusieurs mesures correctives. Les informations recueillies pour chacun des parcs sont à l'annexe 2.

Tenue des chiens en laisse

L'accès aux chiens est permis dans les parcs nationaux sur certains sentiers et boucles de camping depuis 2019. La littérature indique que tenir les chiens en laisse réduit les impacts potentiels sur la faune. La réglementation oblige donc les propriétaires à tenir leur chien en laisse en tout temps.

Cet indicateur mesure le taux de respect de la tenue des chiens en laisse sur les sentiers où la présence de chiens est autorisée. À l'aide de pièges photographiques, le taux de respect est évalué en mesurant la proportion de chiens tenus en laisse. Un taux de respect supérieur à 95% est visé, tandis qu'un taux de 90% est jugé bon. En fonction des sites, un taux inférieur à 85% (secteurs principaux, avec accueil) ou à 75% (secteurs secondaires, sans accueil) est jugé mauvais et requiert des interventions afin de rétablir la situation.

En été, les parcs nationaux de BOU, GAS, GRJ, MSB, OKA, TEM et YAM présentent d'excellents taux de respect de la tenue des chiens en laisse sur l'ensemble des années (Tableau 6). On observe une amélioration à HGO, MIG, MME et SAG, ainsi que pour certains sentiers à FRO et MOT, alors que la diminution du taux de respect est marquée à AIG.

En hiver, le taux de respect est moins élevé (Tableau 7). Conséquemment, certains sentiers ont vu leur accès aux chiens être retiré à la suite de plusieurs années consécutives où le taux de respect était jugé mauvais (FRO, MOR et MOT). À MVA, le taux de respect est demeuré mauvais chaque année et l'accès aux chiens pourrait être retiré. À YAM, le taux de respect hivernal est passé de mauvais à bon entre 2019 et 2024 grâce à l'efficacité des mesures mises en place afin de favoriser le respect de la réglementation.

De façon générale, on observe que plus un sentier est fréquenté, plus le taux de respect de la réglementation est élevé. Ainsi, on note que le taux de respect est plus faible en début et fin de saison, lorsque les sentiers sont moins fréquentés.

Tableau 6. Taux de respect de la tenue en laisse dans certains sentiers où les chiens sont autorisés en été

Parc et sentier	Type	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AIG							
La Traverse	Principal	95	92			87	80
BIC							
Île du Massacre	Principal		67		48		59
Îlet au Flacon	Secondaire	89	87	61		76	
Pic-Champlain	Principal	93		88	77	86	93
BOU							
Molson	Principal	100		100			
FRO							
Baie des Sables	Principal	97		99		90	
Le Sous-Bois	Principal	81	80	91		88	
GAS							
La Lucarne	Principal	91		90	94	93	
GRJ							
La Chouenne	Principal	92	95		93	91	91
HGO							
Le Riverain	Principal	88	88	90	94	93	96
JAC							
La Rivière-Sautauriski	Principal	90		90			93
L'Éperon	Principal	92		87	88		88
MIG							
L'évolution de la vie	Principal	86	92		84	95	
MME							
Le Col-des-Trois-Sommets	Principal	72	83	79	76	89	84
Le Mont-Mégantic	Principal	78	79	79	75	77	85
MOR							
La Boucle des Trois-Étangs	Principal	94		95			
Le Ruisseau-David	Secondaire	81	80	81	84	85	89
Le Ruisseau-des-Chênes	Secondaire	74	75	71	79	82	80
L'Étang-Fer-de-Lance	Principal	95	93	91			
MOT							
La Chute-aux-Rats	Principal	98		98		97	100
Le Lac-de-L'Assomption	Principal	70	76	81	93		92
La Piste-du-Loup	Principal	94		96		89	92
La Corniche	Principal			84			93
La Roche	Principal	94		85		88	90
L'Envol	Principal	92		95			99
Les Grandes-Vallées	Principal	64	79	82	89		86
MSB							
Le Grand-Duc	Principal	100		99			
Le Seigneurial	Principal	100		100			
MVA							
Le Pic-de-la-Tête-de-Chien	Principal	86	81	85	85	85	86
OKA							
Calvaire d'Oka (3e Oratoire)	Secondaire	94	95			96	
Calvaire d'Oka (Rue Picquet)	Secondaire	84	95				
Piste cyclable (Pointe-Calumet)	Secondaire	89	92		95		
Le Sommet	Secondaire	92	92			82	96
OPE							
L'Estacade (1)	Principal	97	96				
L'Estacade (2)	Principal	93	93	96			
SAG							
La Statue	Principal	84	73	78	77	87	94
L'Anse-de-Tabatière	Principal	88	79	83	80	87	93
TEM							
Grey-Owl	Principal	96		98			
YAM							
La Forestière (1)	Principal	95		94			96
La Forestière (2)	Principal	95		96			96
La Rivière	Principal		95		84	86	94

Taux de respect

- **Bon :**
Sentier principal et secondaire : ≥ 90%
- **Passable :**
Sentier principal : 85 - 89%
Sentier secondaire : 75- 90%
- **Mauvais :**
Sentier principal : < 85%
Sentier secondaire : <75%

Tableau 7. Taux de respect de la tenue des chiens en laisse dans certains sentiers où les chiens sont autorisés en hiver

Parc et sentier	Type	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
AIG						
JCT Loup-Castor*	Principal		50		94	0
BOU						
Molson	Principal	76	97	97		
FRO						
Chemin principal Saint-Daniel	Principal	16	33	19		
GRJ						
La Chouenne	Principal	67	100	81	78	81
HGO						
Le Riverain	Principal	60	70	59	53	57
JAC						
La Rivière-Cachée	Principal			90	82	
MOR						
Le Ruisseau-David	Secondaire	66	74	76	69	75
Le Ruisseau-des-Chênes	Secondaire	60	60	56	51	
MOT						
La Corniche	Principal	77	64	74		
La Roche	Principal	70	67	72		
MSB						
Le Grand-Duc	Principal	100		99		
Le Seigneurial	Principal	100		100		
MVA						
Le Pic-de-la-Tête-de-Chien	Principal	50	70	56	71	76
OKA						
Calvaire d'Oka (3e Oratoire)	Secondaire	93	96	91		
Piste cyclable (Pointe-Calumet)	Secondaire	63	80	81		84
Le Sommet	Secondaire	81	83	80	72	83
YAM						
La Forestière (1)	Principal	73	85	81	89	86
La Forestière (2)	Principal	79	88	88	89	96
La Rivière	Principal		90		78	90

Taux de respect

- **Bon :**
Sentier principal et secondaire : ≥ 90%
- **Passable :**
Sentier principal : 85 - 89%
Sentier secondaire : 75- 90%
- **Mauvais :**
Sentier principal : < 85%
Sentier secondaire : < 75%
- **Accès aux chiens retiré**

*AIG : Entre un et seize chiens chaque année, dont un seul en 2023-2024, les pourcentages ne sont donc pas représentatifs.

Critère 7 — Périphérie

Un parc national en santé est intégré dans un réseau plus vaste de milieux naturels interconnectés.

Un parc en santé est un territoire dont les milieux naturels sont reliés aux autres milieux naturels, de manière à favoriser les déplacements des individus de toutes les espèces présentes. Les processus écologiques ayant cours à l'extérieur des frontières d'un parc national, et surtout dans sa périphérie immédiate, peuvent avoir un impact important sur l'état de santé du parc. Le maintien ou la restauration d'habitats naturels en périphérie peut donc contribuer à maintenir ou à bonifier sa connectivité à un réseau plus vaste de milieux naturels. À l'inverse, la fragmentation du territoire tend à isoler le parc, accentuant la pression sur ses écosystèmes et sa biodiversité.

Utilisation des terres en zone périphérique

L'utilisation du territoire en périphérie des parcs nationaux est susceptible d'influer de manière importante sur la santé des écosystèmes des parcs nationaux. Puisque les territoires non protégés n'ont pas comme priorité la protection des milieux naturels, on peut retrouver diverses activités anthropiques à proximité des parcs comme la coupe forestière, l'agriculture et l'étalement urbain. En modifiant et en fragmentant les habitats, ces activités affectent la capacité de déplacement des espèces et altèrent la dynamique naturelle des écosystèmes.

L'indicateur d'utilisation des terres en zones périphériques permet d'apprécier l'évolution des écosystèmes à proximité des parcs nationaux. L'indice d'occupation du sol est obtenu à partir du pourcentage de recouvrement des classes d'utilisation du sol, déterminé par une analyse géomatique des cartes écoforestières, et d'un poids statistique attribué à chacune de ces classes. Un indice élevé indique que la périphérie est plutôt composée de milieux naturels, tandis qu'un indice faible témoigne d'une zone périphérique agricole ou urbanisée.

À l'échelle du réseau, la composition du territoire en périphérie varie considérablement d'un parc national à l'autre. Globalement, l'indice d'occupation des sols n'a pas subi de changements majeurs au cours de la période analysée (Figure 15). L'amélioration de l'indice, pour la majorité des parcs concernés, s'explique par l'augmentation de la superficie forestière en lien avec le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération.

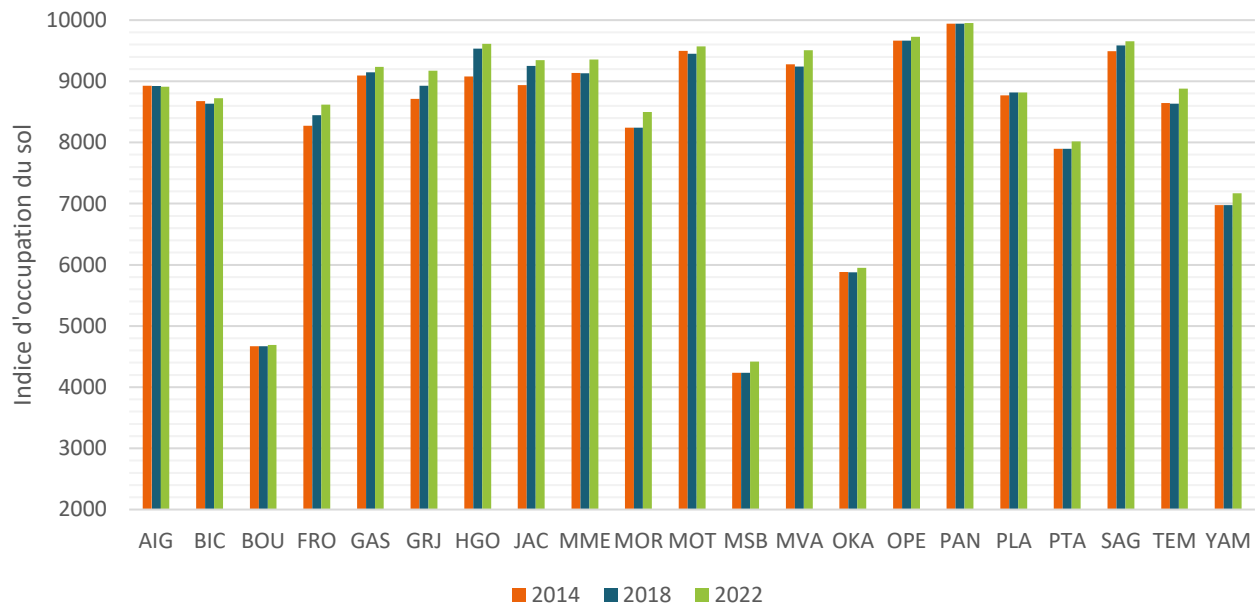






Figure 15. Indice d'occupation du sol en périphérie des parcs nationaux

SECTION 3 — ANALYSE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES PARCS NATIONAUX







À partir de l'ensemble des indicateurs analysés, un état de santé global pour chaque parc a été déterminé selon quatre catégories : très bon, bon, passable et mauvais. Le tableau 8 présente les quatre « états de santé » possibles et une description de ceux-ci.

Tableau 8. Description de l'état de santé global des parcs nationaux en fonction de quatre classes

État de santé global		Description
Très bon		La majorité des indicateurs sont jugés bons, stables ou en amélioration. Aucune problématique majeure non mesurée par le PSIE n'est observée.
Bon		La majorité des indicateurs sont jugés bons, bien que certains puissent être jugés passables, et principalement stables ou en amélioration. Une problématique non mesurée par le PSIE peut avoir été observée.
Passable		Quelques indicateurs sont jugés passables ou mauvais, et plusieurs sont jugés en dégradation.
Mauvais		La majorité des indicateurs sont passables ou mauvais, et plusieurs sont jugés en dégradation.

Le tableau 9 présente l'état de santé global de chaque parc national. Au total, 9 parcs ont un état de santé considéré très bon, 9 bon et 5 passable. Les flèches indiquent la variation de l'état santé par rapport au bilan de 2012-2017. L'annexe 1 présente l'ensemble des indicateurs qui ont contribué à ce portrait. L'état et la tendance détaillés de chacun des indicateurs suivis par les parcs se trouvent quant à eux à l'annexe 2.

Tableau 9. État de santé global par parc national au cours de la période 2018-2024

 Aiguebelle	 Miguasha
 Anticosti	 Mont-Mégantic
 Bic	 Mont-Orford
 Fjord-du-Saguenay	 Mont-Saint-Bruno
 Frontenac	 Mont-Tremblant
 Gaspésie	 Monts-Valin
 Grands-Jardins	 Oka
 Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie	 Opémican
 Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé	 Plaisance
 Îles-de-Boucherville	 Pointe-Taillon
 Jacques-Cartier	 Yamaska
 Lac-Témiscouata	

Annexe 1 — Les indicateurs du PSIE

Attributs-clés	Sous-attributs-clés	Indicateur
— Conditions environnementales		
	Eau	Eutrophisation des lacs de villégiature Mercure dans les œufs de Fou de Bassan Indice de qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau
	Luminosité	Mesure de la luminosité du ciel nocturne
	Sol	Suivi de l'érosion des berges Suivi du recul de la falaise
— Biodiversité		
	Espèces en situation précaire	Suivi de la couleuvre brune Suivi de la drave à graines imbriquées Suivi de la grive de Bicknell Suivi de la nymphée de Leiberg Suivi de la phégoptère à hexagone Suivi de la salamandre à quatre orteils Suivi de l'ail des bois Suivi de l'engoulevent d'Amérique Suivi du calypso bulbeux Suivi du caribou Suivi du faucon pèlerin Suivi du pygargue à tête blanche Suivi du saule à bractées vertes Suivi d'une plante menacée Suivi du corégone nain
	Espèces indicatrices	Route d'écoute des anoues Route d'écoute des chauves-souris Faune benthique Indice de qualité ichtyologique Suivi des oiseaux marins
	Espèces-clés	Suivi du saumon Atlantique
	Milieus particuliers ou écosystèmes représentatifs	Densité de cerfs Indice de qualité de l'habitat de l'omble de fontaine Suivi de la productivité nette de la colonie de fous de Bassan Suivi des héronnières Suivi d'un habitat lacustre Suivi des oiseaux en milieu lacustre Suivi du plongeon huard

— Espèces exploitées	
Autres récoltes	État des stocks de homard Succès de pêche blanche Récolte des Myes
Pêche sportive	Indice de l'état des pêches
— Espèces exotiques envahissantes	
Espèces exotiques envahissantes	Présence et répartition des EEE Suivi du roseau commun
— Empreinte humaine	
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives
Perturbations accidentelles ou illégales	Évènements anthropiques
Qualité des infrastructures	Mesure de l'emprise des sentiers Érosion des sommets Qualité des aménagements reliés aux berges
— Cohabitation avec la faune	
Dérangement de la faune	Taux de respect de la tenue en laisse
Familiarisation de certaines espèces	Indice de déprédation
— Périphérie	
Développement périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique
Pressions périphériques	Activités périphériques

Annexe 2 — État et tendance détaillés de chacun des indicateurs suivis par les parcs pendant la période du bilan




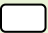



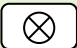


















État d'un indicateur	Évolution d'un indicateur
<p>Lorsqu'il était possible de le faire, les résultats ont été analysés en fonction de seuils existants ou reconnus dans la littérature scientifique, ce qui a permis de leur attribuer un état ; dans certains cas, des seuils ont été déterminés en utilisant des arbres décisionnels :</p> <p>  Bon  Passable  Mauvais </p> <p>Dans les autres cas, l'état n'a pu être déterminé :</p> <p>  Non déterminé </p>	<p>En fonction de la tendance suggérée par les données analysées pour la période du rapport :</p> <p>  En amélioration  Stable  En détérioration  Données insuffisantes </p>
<p>R Les indicateurs qui doivent faire l'objet d'une révision quant à la méthodologie et dont les données ne sont pas assez fiables ont été retirés de l'analyse et portent cette mention.</p>	
<p> Ce symbole est utilisé en complément du symbole choisi ci-dessus afin de mettre l'accent sur une problématique ou un élément important à souligner qui ne vont pas dans le même sens que le symbole utilisé et qui sont expliqués dans l'analyse de l'indicateur.</p>	

Tableau 10. Détermination de l'état et de la tendance des indicateurs du PSIE

État de l'indicateur	Évolution de l'indicateur			
	En amélioration	Stable	En détérioration	Données insuffisantes
Bon				
Passable				
Mauvais				
Non déterminé				
En révision	R			
Attention !				

Parc national d'Aiguebelle


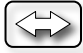
L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- L'eutrophisation de certains lacs est à surveiller.
- Le parc devra aussi intégrer l'indicateur « Indice de l'état des pêches ».

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		Le parc a démarré le processus pour acquérir la reconnaissance de Parc international de ciel étoilé et travaille avec les partenaires de la région pour réduire la pollution lumineuse. Près de la moitié des luminaires du parc sont conformes aux critères de DarkSky International, et la conformité totale est en voie d'être atteinte.
Eau	Eutrophisation des lacs		Les lacs Matisard et Loïs sont à un stade intermédiaire avancé d'eutrophisation, mais on note une légère amélioration par rapport à 2020.
	Qualité de l'eau des rivières		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Faune benthique		L'indice du ruisseau Matisard est cependant variable et passé à passable en 2024. Ceci pourrait s'expliquer par le niveau d'eau très bas pendant l'été, suivi d'une grande quantité de pluie précédant l'échantillonnage.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Seuls le gaillet mollugine, présent dans les sites perturbés, et la spongieuse nord-américaine ont été observés. Une vigilance a lieu à l'égard de l'arrivée possible d'espèces aquatiques envahissantes.
ATTRIBUT-CLÉ E			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Deux événements ponctuels ont été observés : un renversement d'un chargement de gravier et une fuite de la fosse septique d'un bloc sanitaire. Ce bloc est maintenant fermé.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F			
Familiarisation de la faune	Déprédation		Quelques cas impliquant le castor ont été observés à proximité des infrastructures.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		En été, le taux de respect sur le sentier La Traverse est passé de bon à mauvais. Il est variable en hiver, mais le nombre de chiens sur le sentier y est très faible.
ATTRIBUT-CLÉ G			
	Périphérie		
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		

Parc national d'Anticosti




L'état de santé global du parc est jugé passable.



Précisions

- Le parc subit des pressions externes importantes, pour lesquelles nous avons peu d'influence et qui ont de grands impacts sur son intégrité.
- Le cerf exerce une pression importante sur les sapinières, broutant les semis de sapin et la transformant en une pessière blanche, ce qui réduit les populations des espèces associées aux sapinières. Nous ne possédons cependant pas d'information quant à la densité de cerfs à l'intérieur du parc.
- La situation des salmonidés en rivière (saumon et omble de fontaine) est préoccupante. Des périodes d'étiages sévères ont affecté le parc en 2023 et 2024.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Chauves-souris		Seule la classe MYP est présente.
	Faune benthique		La rivière Vauréal est stable, mais la rivière à la Patate a eu une période d'étiage exceptionnelle longue en 2024, pouvant expliquer le passage à mauvais.
Espèces-clés	Saumon atlantique		Après une augmentation des effectifs jusqu'en 2015, l'indice est à la baisse. La période d'étiage est beaucoup plus longue d'année en année. Les suivis de 2023 et 2024 n'ont pu être réalisés, le niveau de l'eau étant trop élevé et trop bas.
Milieus particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		La diminution de la qualité de l'habitat s'explique par le niveau d'eau en 2024. L'omble de fontaine n'a pas eu accès aux sites de fraie connus, car le cours d'eau était partiellement asséché.
Espèce à statut précaire	Calypso bulbeux		Le calypso a pratiquement disparu du site de Baie-de-la-Tour et est à la baisse aux sites Vauréal 1 et 2.
	Pygargue à tête blanche	R	
ATTRIBUT — CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		Le lac Baie-de-la-Tour est à l'équilibre.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		La truite arc-en-ciel est la seule espèce exotique envahissante fréquentant sporadiquement le parc.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun événement n'a été observé.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		Un ancien sentier de chasse (9,7 km), inutilisé depuis la création du parc national en 2001, a été réouvert pour effectuer un inventaire dans un secteur éloigné du parc national.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		En 2021, certains chasseurs qui hébergeaient dans les chalets du parc national ont nourri et donc, familiarisé, quelques renards. Ces renards ont été capturés. À la suite de cette intervention, nous avons installé des affiches sur la réglementation et l'interdiction de nourrir les animaux dans un parc national. Depuis, aucun autre cas n'a été répertorié.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		

Parc national du Bic




L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- Les résultats font ressortir une augmentation de la pression liée aux infrastructures, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de visiteurs et à leurs comportements.
- On note une amélioration de la qualité de l'eau de la rivière du Sud-Ouest au cours de la période.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Qualité de l'eau des rivières		On note une amélioration de la qualité de l'eau au cours des dernières années, à l'exception de 2024.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		Le nombre d'événements recensés est bas, mais stable. On note une augmentation des occurrences du complexe EPNO. Celles du regroupement MYSP sont en diminution.
	Faune benthique		
ATTRIBUT — CLÉ C Espèces exploitées			
Autres récoltes	Myes		Depuis la fermeture de la zone de récolte en 2019, la taille des myes s'accroît légèrement. Elle demeure en deçà de la taille limite permise pour la récolte, qui correspondrait à la maturité sexuelle.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes	 	Malgré une certaine stabilité, la vigilance est de mise à l'égard de certaines espèces envahissantes. Le roseau est pratiquement éliminé du site.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		En 2019, un feu de broussaille a été occasionné à la suite d'un accident routier. Le site s'est régénéré rapidement.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (%)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Familiarisation de la faune	Déprédation		Une problématique de coyotes familiers ainsi qu'un enjeu de familiarisation de renards roux dans les campings et aires de services sont observés.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Le taux de respect de la tenue en laisse est variable en fonction des sentiers, mais tend à s'améliorer. La réglementation est moins respectée dans les lieux éloignés et lorsque l'achalandage est faible.
ATTRIBUT-CLÉ G			
Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national du Fjord-du-Saguenay




L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- La qualité de l'eau du ruisseau Benouche et du lac de l'Anse à l'Eau est à surveiller.
- La situation du faucon pèlerin mérite aussi une attention au cours des prochaines années.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		L'état trophique du lac de l'Anse à l'Eau a connu beaucoup de variations depuis 2011. On dénote une amélioration au cours des dernières années. La concentration de phosphore tend à la hausse.
	Qualité de l'eau des rivières	 	La qualité d'eau est bonne pour la rivière Éternité, mais celle du ruisseau Benouche s'est dégradée. Il semble y avoir un problème de coliformes fécaux provenant de l'extérieur du parc.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Faune benthique		L'indice est en diminution depuis 2021.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		
Espèces à statut précaire	Faucon pèlerin		Après une amélioration quasi constante de 2006 à 2019 (5 à 11 nids), on ne comptait que 7 nids en 2022. Les nids près de l'embouchure du fjord semblent avoir disparu. Cette diminution pourrait être liée à la grippe aviaire.
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		Une vigilance demeure pour le lac Claveau.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Seuls des événements mineurs ont été observés.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		La cohabitation avec les castors s'est améliorée entre 2018 et 2021. Cependant, entre 2022 et 2024, quelques problématiques ont été constatées.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Le taux de respect de la tenue en la laisse s'est grandement amélioré entre 2019 et 2024. La sensibilisation semble avoir porté fruit.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national Frontenac





L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- On constate une augmentation des pressions en lien avec les milieux humides et l'arrivée de nouvelles espèces exotiques envahissantes.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		Le parc a démarré le processus pour acquérir la reconnaissance de Parc international de ciel étoilé. Des travaux de conversion ont eu lieu, et 80% de l'éclairage est conforme.
Eau	Eutrophisation des lacs		Le Grand lac Saint-François présente un stade intermédiaire d'eutrophisation. On observe une légère hausse de concentrations de phosphore et de chlorophylle a.
	Qualité de l'eau des rivières		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Faune benthique		Seule la rivière aux Rats-Musqués présente une diminution en 2022.
	Indice de qualité ichtyologique		L'indicateur est suivi depuis 2004 et présente neuf années de variabilité inexplicée. Les quatre derniers suivis depuis 2014 montrent une diminution graduelle de l'indice.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Habitat lacustre		L'indice est en diminution depuis 2018. Cette diminution pourrait être en lien avec la problématique de niveau d'eau observée depuis le remplacement du barrage par un seuil et/ou le changement d'observateurs.
Espèce à statut précaire	Pygargue à tête blanche	R	
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Le gaillet mollugine, l'alpiste roseau, le myriophylle à épis, le nerprun bourdaine et l'agrile du frêne se sont ajoutés au cours de la période.
	Roseau commun		Les investissements ont permis d'augmenter les efforts sur le terrain et de réduire les superficies de roseau commun dans les zones prioritaires.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Les principaux événements sont en lien avec l'état des ponceaux et les coups d'eau qui engendrent érosion et sédimentation.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (%)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		La situation est stable. Un contrôle annuel des œufs de bernaches est réalisé. On constate quelques cas de rats laveurs.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		L'accès aux chiens en hiver a été retiré en 2022.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Développement périphérique	Activités périphériques		
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national de la Gaspésie

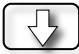


L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- Malgré des efforts importants pour améliorer l'état de la population de caribou montagnard, sa situation est toujours critique.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		Le parc est dans un processus pour obtenir la certification de Parc international de ciel étoilé. Plusieurs luminaires ont été changés pour diminuer la quantité de pollution lumineuse.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	Le dernier suivi de l'indicateur montre une détérioration de l'état de santé du cours d'eau en amont. Le cours d'eau a connu un niveau d'eau très bas pendant l'été, et la présence abondante d'algues dans l'échantillonnage peut avoir affecté l'ISB obtenu.
	Faune benthique	 	
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		
Espèce à statut précaire	Caribou		Les résultats de l'inventaire montrent une forte diminution de la population depuis 2006.
	Saule à bractées vertes	R	
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'alpiste roseau, le gaillet mollugine et l'anthesis des bois se sont ajoutés à la liste.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		On note un remblai d'un décrochement pelliculaire en bordure de la rivière Sainte-Anne N-E en 2021.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Érosion des sommets		
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Familiarisation de la faune	Déprédation		On note une problématique de coyotes familiers en 2023 et de castors en 2024 ainsi qu'une augmentation de la familiarisation avec les orignaux, surtout au mont Ernest-Laforce.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Le taux de respect de la tenue des chiens en laisse est bon depuis le début du suivi en 2019 en été sur le sentier de la Lucarne.
ATTRIBUT-CLÉ G			
Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière. Ces jeunes forêts sont cependant moins favorables au caribou montagnard.

Parc national des Grands-Jardins






L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- La situation du caribou au parc est préoccupante. Des mesures menées par le MELCCFP sont en place afin de favoriser sa reproduction (enclos).
- Bien que les données de l'indicateur Érosion des sommets soient insuffisantes, nous observons une reprise de la végétation arctique-alpine au cours des dernières années à la suite des mesures réalisées.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		L'état d'eutrophisation des lacs des Bois Verts et Arthabaska a augmenté.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Faune benthique		L'état de la faune benthique du ruisseau Gros-Bras est passé de bon à passable au cours de la période analysée.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Oiseaux en milieu lacustre	R	
	Plongeon huard (indice)	R	
	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		
Espèce à statut précaire	Engoulevant d'Amérique	R	
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		On constate une variabilité entre les lacs.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun événement n'a été observé.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		La détérioration s'explique par l'ajout d'un enclos de captivité pour les caribous et de deux bâtiments associés. De plus, il y a eu l'ouverture d'un secteur en pêche aventure (sentier estival) et 2,3 km de sentier d'hiver.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Érosion des sommets		Les données sont insuffisantes puisque l'indicateur présente seulement une année de suivi.
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		Le suivi présente une amélioration, principalement due à la mise en œuvre du plan de gestion du castor.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	Le taux de respect de la tenue des chiens en laisse est bon en été, mais mauvais en hiver.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière. Ces jeunes forêts ne sont cependant pas utilisées par le caribou forestier.

Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

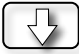



L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- Nous observons une légère reprise de la végétation arctique-alpine au cours des dernières années.
- Une vigilance est requise au niveau des milieux aquatiques et de la gestion de la pêche.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		Le lac Noir est passé du stade oligotrophe à mésotrophe entre 2018 et 2024.
	Qualité de l'eau des rivières		Le suivi des dernières années démontre une bonne qualité de l'eau de la rivière, bien qu'elle ait légèrement diminué entre 2022 et 2024.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Faune benthique		Le ruisseau du Cincle, à la suite d'une diminution en 2018, est remonté à un état de santé jugé comme bon.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		
Espèce à statut précaire	Grive de Bicknell	R	
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		Le lac Porc-Épic demeure présumé à l'équilibre, alors que le lac Noir est passé d'être présumé à l'équilibre à être surveillé.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Aucune espèce n'est présente au parc national.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Trois événements ont été répertoriés entre 2018 et 2022 : déversements d'antigel, d'huile et d'essence causés par les porcs-épics ayant grugé des tuyaux de voitures. Une fuite d'essence dans la rivière a également été enregistrée en 2023.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		On note un changement d'usage des sentiers, dû à l'ouverture hivernale, de même que l'ajout de 5 chalets Echo, de nouveaux sentiers, d'une boucle supplémentaire au camping du Cran et du Pavillon de l'Équerre.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Érosion des sommets		La superficie végétalisée des sommets de l'Acropole-des-Draveurs s'est accrue de 0,7% entre 2018 et 2021.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		La familiarisation concerne les porcs-épics qui dégradent les infrastructures.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	Le taux de respect de la tenue en laisse est en amélioration. Le taux est passé de 88 % à 96% en été, alors qu'il demeure bas en hiver, variant entre 53 % et 70 %.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

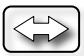

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- Une attention doit être portée aux espèces exotiques envahissantes et au piétinement des espèces sensibles, dont la drave à graines imbriquées.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		L'appareil de mesure a été installé au cours de l'été 2024, ce qui n'a pas permis de recueillir assez de données.
Eau	Quantité de mercure dans les œufs des fous de Bassan		La quantité de mercure dans les œufs des fous de Bassan a considérablement diminué entre 2004 et 2009. Elle est relativement stable depuis 2009.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Chauves-souris		Aucun évènement n'a été détecté lors des trois derniers inventaires acoustiques. Lors des inventaires précédents, de 2012 et de 2014, des chauves-souris de la classe MYPSP avaient été détectées.
	Oiseaux marins	 	Le nombre de couples de petits pingouins et guillemots marmettes a considérablement augmenté entre 2013 et 2018. L'épidémie de grippe aviaire de 2022 a cependant frappé la population du parc. Le Service canadien de la faune n'a pas été en mesure de réaliser l'inventaire depuis 2018.
Espèce à statut précaire	Productivité nette - Fou de Bassan		Après une chute de la productivité nette des fous de Bassan en 2019 (de 64 % en 2018 à 12 % en 2019), cette dernière a atteint 74 % en 2024.
	Drave à graines imbriquées		L'espèce a montré une nette diminution entre 2018 et 2022, attribuable à l'érosion et le piétinement : le glissement de certaines parties de falaises a emporté des centaines de plants, et il y a eu beaucoup de piétinement par les visiteurs dans les zones où elles se trouvent. Le secteur a été clôturé depuis.
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Autres récoltes	Stocks de homard		Malgré une légère diminution du succès de pêche en 2022, ce dernier est en augmentation depuis 2018. Le succès de pêche a atteint des taux records en 2024. Cette amélioration pourrait s'expliquer par les températures plus chaudes des eaux côtières, ainsi que par un changement dans les mesures de gestion en 2018.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Trois espèces de plantes font l'objet de mesures de mitigation : l'anhrisque des bois, le gaillet mollugine et la valériane officinale. La salicaire commune est éradiquée à 95%.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun évènement.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		Les cas problématiques concernant la familiarisation de renards et la présence de goélands aux tables à pique-nique sont en diminution.

Parc national des Îles-de-Boucherville




L'état de santé global du parc est jugé passable.



Précisions

- La surabondance de cerfs de Virginie et l'envahissement d'espèces exotiques envahissantes ont des impacts importants sur la santé du parc.
- Les actions réalisées afin d'améliorer l'état des populations de couleuvre brune semblent avoir porté fruit.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		Le parc a démarré le processus pour acquérir la reconnaissance de Parc urbain de ciel étoilé.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		
	Cervidés – cerf de Virginie		La population de cerfs a augmenté de manière importante au cours des dernières années, malgré deux interventions de contrôle en 2023 et 2024.
Espèce à statut précaire	Couleuvre brune		On note une augmentation du nombre de couleuvres brunes observées. L'aménagement d'hibernacles et d'abris pour la couleuvre brune pourrait expliquer cette hausse.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement est parmi le plus élevé de l'ensemble des parcs nationaux et concerne majoritairement des espèces floristiques dont la répartition est généralisée. Les espèces plus problématiques sont le roseau commun, la renouée japonaise, le nerprun bourdaine et l'alliaire officinale.
	Roseau commun		Les investissements, combinés aux efforts réalisés sur le terrain, ont permis de réduire avec succès les superficies occupées par les colonies de roseau commun en zone prioritaire.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Un feu de broussaille s'est déclaré dans une colonie de roseau en 2022— aucun dommage significatif.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		Plusieurs sentiers de ski de fond ont été développés au cours des dernières années. Cependant, ces sentiers ont été localisés sur des sentiers multifonctionnels existants et dans une aire de pique-nique. L'impact de ces ajouts est présent, mais minimal.
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			





Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Familiarisation de la faune	Déprédation		On note une problématique importante de surpopulation de cerfs de Virginie, ainsi que de rats laveurs depuis l'ouverture du camping en 2014.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		
ATTRIBUT-CLÉ G			
	Périphérie		
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		

Parc national de la Jacques-Cartier

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		Aucune tendance marquée ne se dessine quant à la répartition des espèces.
	Faune benthique		Les données du ruisseau Belleau indiquent une dégradation jusqu'en 2021, et une amélioration à partir de 2023. La situation du ruisseau Walsh est bonne et présente une légère amélioration.
	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		La qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour les lacs Ruban, Sautauriski, Vachon et Walsh est jugée bonne. Pour ces lacs exempts d'espèces compétitrices, les mesures de température et d'oxygène dissout sont bonnes. En 2024, plusieurs nids ont été localisés dans un tributaire du lac Sautauriski, confirmant ainsi des sites de fraie de qualité.
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		L'indice de l'état des pêches pour les lacs Ruban, Sautauriski, Vachon et Walsh est en amélioration. À la lecture des statistiques de pêche et des données d'habitat, les lac Ruban, Sautauriski et Walsh sont présumés être à l'équilibre. Le lac Vachon demeure à surveiller ; le quota a été révisé à la baisse.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Deux petites talles de renouée du Japon sont sous surveillance et en cours de traitement.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Quelques événements ponctuels sont survenus, notamment deux déversements de diésel en 2018, une sédimentation dans la rivière Cachée causée par le retrait d'un barrage de castor en 2022.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		On note l'ajout de sentiers pédestres quatre saisons, d'un camping et de bâtiments, dont des chalets (avec ou sans services) en 2022.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		On note une diminution des interventions liées à la présence de rats laveurs et d'ours. Pour les années ciblées, les préoccupations concernent davantage des martes et des renards roux familiers, ainsi que des infrastructures rongées par les porcs-épics.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	En été, le taux de la tenue des chiens en laisse est bon pour un des sentiers suivis (Rivière-Sautauriski), mais passable pour le second (L'Éperon). En hiver, le taux pour le sentier de la Rivière-Cachée est passé de bon à mauvais.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national du Lac-Témiscouata

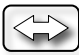


L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- La présence d'espèces aquatiques envahissantes est préoccupante pour les lacs intérieurs.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		
	Qualité de l'eau des rivières		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		On observe au parc un déclin important des chauves-souris pour la majorité des classes d'espèces.
	Faune benthique		La situation est globalement stable pour les ruisseaux du Deux-Milles (état bon) et Sutherland (état passable).
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		
Espèce à statut précaire	Calypso bulbeux	R	
	Nymphée de Leiberg	R	
	Corégone nain		Bien que la montaison se fasse de plus en plus tardivement à l'automne, la population de corégone nain du lac Témiscouata semble se porter très bien.
	Pygargue à tête blanche	R	
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Durant la période, la moule zébrée a été confirmée dans le lac Témiscouata.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun événement.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		En 2022, 2 sentiers pédestres ont été ajoutés, totalisant 2 km. L'impact de ces sentiers est minimal.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		La cohabitation avec le castor demeure un enjeu. On note aussi quelques cas de familiarisation de jeunes coyotes.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national de Miguasha

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Sol	Recul de la falaise		Le recul de la falaise est en diminution au cours des dernières années, mais la moyenne est supérieure à la période précédente. Un important projet de plantation d'arbres a été réalisé afin de réduire l'érosion à long terme.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Chauves-souris		Deux suivis ont été réalisés. Aucun événement n'a été détecté lors du premier et un seul lors du deuxième.
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun événement n'a été constaté.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Le taux de respect varie d'année en année, variant entre 84% (mauvais) et 95% (bon).

Parc national du Mont-Mégantic

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- On soulève une difficulté à faire respecter la tenue en laisse des chiens.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		Le nombre d'événements et de classes d'espèces augmente depuis 2017. La classe EPNO est la plus abondante et on note en 2023 une première présence de LACI depuis le début du suivi.
	Faune benthique		
	Grive de Bicknell	R	
Espèce à statut précaire	Ail des bois	R	
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
EEE	Espèces exotiques envahissantes		Seuls l'égo-pode podagraire et le roseau commun sont présents en populations isolées.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Aucun événement n'a été constaté.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		L'augmentation de la densité des infrastructures s'explique par l'agrandissement du camping dans le secteur Franceville en 2021.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		La situation est stable. Toutefois, on note des enjeux de familiarisation en lien avec les mésangeais du Canada.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Les deux sentiers suivis présentent un taux de respect de la tenue des chiens en laisse en deçà des valeurs recherchées, et ce depuis le début du suivi.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national du Mont-Orford




L'état de santé global du parc est jugé passable.



Précisions

- On note une certaine dégradation au niveau de la qualité de l'eau et des espèces exotiques envahissantes.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A		Conditions environnementales	
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		Les deux plans d'eau suivis demeurent assez stables depuis 2018. Le lac Fraser présente cependant un certain signe d'eutrophisation.
ATTRIBUT-CLÉ B		Biodiversité	
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Faune benthique		L'état de la faune benthique de la rivière du Grand Rocher est bon et stable, alors que la rivière aux Herbages est passée de bon à précaire entre 2018 et 2023, près du seuil de mauvais.
Milieus particuliers ou écosystèmes représentatifs	Plongeon huard (ratio)	R	
Espèce à statut précaire	Ail des bois — 2		
	Plante menacée		
ATTRIBUT-CLÉ C		Espèces exploitées	
ATTRIBUT-CLÉ D		EEE	
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement a augmenté progressivement depuis sa mise en place et tend à se stabiliser depuis 2022.
	Roseau commun		Les investissements financiers, combinés aux efforts réalisés sur le terrain, ont permis de réduire avec succès les superficies occupées par les colonies de roseau commun en zone prioritaire.
ATTRIBUT-CLÉ E		Empreinte humaine	
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Deux événements se sont produits, liés à de la sédimentation à la suite de travaux d'aménagement.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		Les rats laveurs sont présents dans les campings Stukely et Fraser. Quelques captures/relocalisations sont réalisées chaque année. La colonie de goélands est sous contrôle à l'île du lac Fraser.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		En été, le taux de respect de la tenue des chiens en laisse est bon. En hiver, le taux de respect pour les sentiers du ruisseau David oscille entre passable et mauvais. Le Ruisseau-des-Chênes avait un taux sous le seuil d'acceptabilité pendant plusieurs années consécutives ; l'accès aux chiens a été retiré en 2023.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national du Mont-Saint-Bruno

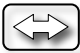



L'état de santé global du parc est jugé passable.



Précisions

- La surabondance de cerfs de Virginie et l'envahissement d'espèces exotiques envahissantes ont des impacts importants sur la santé du parc.
- La qualité de l'eau des lacs présente certains enjeux.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		Le parc a démarré le processus pour acquérir la reconnaissance de Parc urbain de ciel étoilé.
Eau	Eutrophisation des lacs		Bien que l'état trophique des lacs présente une stabilité, la concentration de phosphore et de chlorophylle <i>a</i> tend à augmenter dans l'ensemble des lacs. Des travaux ont été effectués par le parc afin de réduire le ruissellement et ainsi diminuer l'apport naturel de nutriments dans les lacs Seigneurial et du Moulin.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		À la suite de la chute des populations associée au syndrome du museau blanc, l'indicateur est stable. La classe EPNO est celle qui est la plus présente.
	Cervidés – cerf de Virginie		La population de cerfs a augmenté de manière importante au cours des dernières années, malgré deux interventions de contrôle en 2023 et 2024.
Espèce à statut précaire	Phéoptère à hexagone		Les données démontrent une légère baisse, mais il est difficile d'expliquer cette baisse.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement élevé illustre la situation critique. Des actions de contrôle visent le roseau commun, le nerprun bourdaine, le nerprun cathartique, la renouée japonaise, l'épine-vinette du Japon, le dompte-venin de Russie et l'alliaire officinale.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Un feu de petite superficie est survenu dans le secteur des antennes en 2020. Il y a eu une régénération naturelle du couvert forestier. À la suite d'une forte pluie en août 2024, un apport important de sédiments dans l'étang à la Roche a eu lieu, ce qui a provoqué un bloom de cyanobactéries. Le tout s'est résorbé la journée suivant l'évènement.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		La situation est jugée stable. Parmi les changements, le parc a procédé au développement de sentiers hivernaux et à la reconfiguration de sentiers hivernaux et quatre saisons, en plus de la réfection de la route de la sortie du parc national.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		Le parc national est confronté à un problème de surpopulation de cerf de Virginie depuis une quinzaine d'années.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		Le suivi sur les sentiers du Grand-Duc et Seigneurial démontre un bon taux de respect de la tenue des chiens en laisse, autant en été qu'en hiver.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		L'occupation du sol en milieu agricole a baissé au profit de la superficie forestière.

Parc national du Mont-Tremblant





L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- Des investissements importants au niveau de la fermeture d'anciens chemins ou de conversion de l'éclairage ont permis de réduire la pression sur les écosystèmes.
- La qualité de l'eau demeure un élément de risque, particulièrement en lien avec les changements climatiques.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A		Conditions environnementales	
Luminosité	Pollution lumineuse		La conversion de l'éclairage est réalisée à 92%. Les municipalités de Mont-Tremblant et St-Donat ont notamment initié des conversions lumineuses. Cependant, la station Pimbina-St-Donat indique un indice de luminosité passable ces 3 dernières années.
Eau	Qualité de l'eau des rivières		L'année 2024 a été la seule exception pour la rivière l'Assomption, pendant laquelle la qualité de l'eau a été classée comme passable.
ATTRIBUT-CLÉ B		Biodiversité	
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		
	Faune benthique		Le ruisseau St-Louis est cependant près du seuil pour être considéré comme passable.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Plongeon huard (indice)	R	
	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		Les lacs à l'Eau Claire et Grand Pivelé présentent une bonne qualité d'habitat pour l'omble de fontaine, tandis que les lacs Adrian et de la Fourche sont de qualité moyenne. Seulement le lac Cassagne s'est dégradé entre 2021 et 2024.
ATTRIBUT-CLÉ C		Espèces exploitées	
Pêche sportive	État des pêches		L'ensemble des lacs suivis en 2021 et 2024 sont restés stables. Les lacs Adrian, Cassagne et Rocher Blanc sont à surveiller, le lac à l'Eau Claire est en signe de surpêche et les lacs de la Fourche et Grand Pivelé sont présumés à l'équilibre.
ATTRIBUT-CLÉ D		EEE	
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		La situation est globalement stable, mais on observe des occurrences isolées de la petite pervenche, du gaillet mollugine, du roseau commun et de l'anhrisque des bois qui font l'objet de surveillance.
ATTRIBUT-CLÉ E		Empreinte humaine	
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Généralement, il s'agit de cas d'érosion et de lessivage de sédiments vers les milieux naturels en lien avec des aménagements routiers et de sentiers inadéquats. On note aussi des cas de déversements d'hydrocarbures




Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
			dus à des bris d'équipement et des coupes accidentelles de végétaux à la suite de mauvaises interprétations des consignes par le personnel.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		L'indice est considéré comme stable. La fermeture ou la conversion de chemins et de sentiers peu utilisés est venue compenser la hausse du nombre de bâtiments avec services.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		Une stabilité est observée pour cet indicateur. Les cas de rats laveurs familiers dans les PAC sont toujours fréquents.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		De façon générale, la tenue des chiens en laisse en été est respectée par la clientèle. Les efforts de sensibilisation déployés ont permis d'améliorer la situation. Cependant, compte tenu du faible taux de respect par la clientèle hivernale, l'autorisation d'accès des chiens en hiver a été suspendue depuis 2022.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		

Parc national des Monts-Valin

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
ATTRIBUT-CLÉ B			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		Les données sont insuffisantes puisque l'indicateur présente seulement deux années de suivi.
Milieux particuliers ou écosystèmes représentatifs	Qualité de l'habitat de l'omble de fontaine		La qualité de l'habitat de l'omble de fontaine pour les lacs Antoine, Culotte et Martin-Valin est bonne et stable depuis 2021.
Espèce à statut précaire	Grive de Bicknell	R	
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Pêche sportive	État des pêches		Les lacs Culotte et Martin-Valin sont demeurés présumés à l'équilibre alors que le lac Antoine est passé d'être sous surveillance à présumé à l'équilibre entre 2021 et 2024.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		La situation est peu préoccupante. La salicaire pourpre et le gaillet mollugine ont fait l'objet de contrôle.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Un événement de déversement de diesel et de fluorure de calcium (abat-poussière) a eu lieu à la suite du renversement d'un véhicule à l'automne 2022. Le dossier a été pris en charge par Urgence environnement et les polluants ont été retirés. Il y a également eu une accumulation de sables et de graviers au lac des Pionniers. L'érosion proviendrait du chemin du Pic-de-la-Hutte.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		L'amélioration de l'indicateur est le résultat de la conversion des sentiers de ski de fond en sentier hivernal (raquette et ski nordique) en 2024.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
	Érosion des sommets		Les données sont insuffisantes puisque seulement une année de suivi est disponible.
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	En été, le sentier a un taux passable et stable du taux de respect des chiens en laisse, alors qu'il est mauvais en hier.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une augmentation de la superficie forestière.

Parc national d'Oka





L'état de santé global du parc est passable.



Précisions

- Des préoccupations importantes touchent à la qualité de l'eau et à l'envahissement par certaines espèces exotiques.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Qualité de l'eau des rivières		L'indice s'est légèrement amélioré. Les taux de matières en suspension et de phosphore total demeurent cependant élevés.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Anoures	R	
	Chauves-souris		À la suite de la chute des populations associée au syndrome du museau blanc, les effectifs semblent se stabiliser.
	Faune benthique		L'état de la faune benthique témoigne de la mauvaise qualité de l'eau du ruisseau Rousse. Celui-ci sillonne des terres agricoles utilisées pour la culture maraichère utilisant de manière soutenue des pesticides. De plus, le relief accidenté du bassin versant favorise l'apport en sédiments dans le cours, accentuant sa contamination.
Espèce à statut précaire	Plante menacée	 	La population totale est en augmentation. Toutefois, trois des quatre sous-populations démontrent une baisse, et certaines préoccupations sur le recrutement ont été soulevées.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement élevé illustre la situation critique. Le contexte géographique périurbain du parc national favorise la présence et la prolifération des espèces exotiques envahissantes.
	Roseau commun		Les efforts investis dans la réduction de la superficie de certaines colonies de roseau commun ont été annulés par l'augmentation de la superficie d'autres colonies en zone prioritaire.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Six événements ont eu lieu, en lien avec des déversements d'eaux usées, des interventions liées à la récupération d'hydrocarbures et des feux de forêt.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		Les castors, les goélands et les bernaches causent les principaux enjeux. La réduction de problématiques récentes avec les ratons laveurs et les dindons explique l'amélioration de l'indicateur.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	Le taux de respect de la tenue des chiens en laisse est généralement bon en été, mais variable en hiver.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes zones de régénération a entraîné une légère augmentation de la superficie forestière.

Parc national d'Opémican

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- À la suite de la création du parc en 2013, le PSIE est démarré avec l'arrivée des visiteurs en 2019. Ce bilan présente donc un premier portrait de son état de santé.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		
	Qualité de l'eau des rivières		
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Faune benthique		L'indicateur présente seulement une année de suivi.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement est stable. Le cladocère épineux retrouvé dans le lac Témiscamingue constitue une préoccupation pour les lacs intérieurs du parc.
ATTRIBUT-CLÉ E Empreinte humaine			
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		On note un feu de forêt, de la sédimentation en lien avec un pont emporté par les crues et le rechargement d'un chemin, ainsi que de la contamination et de la sédimentation dans la rivière Kipawa à la suite d'un déversement d'hydrocarbures et de copeaux de bois sur la route 101.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		La création de nouveaux sentiers et de chemins forestiers en lien avec l'accès au camp d'employés, à des sites d'études et pour la réfection d'un barrage explique la détérioration de l'indice.
Qualité des infrastructures	Emprise des sentiers	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		On note des cas de familiarisation de renards, ainsi que la relocalisation de 2 ours noirs qui rodent près du camping de la pointe Opémican en 2022.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse		
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes zones de régénération a entraîné une légère augmentation de la superficie forestière.

Parc national de Plaisance

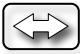

L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- La qualité de l'eau demeure un enjeu important.
- Les espèces exotiques envahissantes représentent aussi un enjeu important, bien que relativement sous contrôle pour le roseau commun.
- Le maintien du couvert forestier lié à la quasi-disparition du frêne et aux risques d'invasion associés au nerprun est aussi sous la loupe.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A		Conditions environnementales	
Pollution	Pollution lumineuse		
Eau	Qualité de l'eau des rivières		Parmi les 7 cours d'eau suivis, seule la rivière de la Petite Nation présente généralement une bonne qualité d'eau. Un comité de sensibilisation a été mis en place par l'OBVRPNS en collaboration avec le parc et d'autres partenaires locaux pour les ruisseaux Lavoie, Hébert et Dicaire. Un comité similaire pour le ruisseau Petite Blanche est en cours de formation.
ATTRIBUT-CLÉ B		Biodiversité	
Espèces indicatrices	Chauves-souris		Le nombre d'événements annuels enregistrés est à la hausse pour le complexe EPNO. Cela semble confirmer le remplacement de la niche écologique laissé par Myotis par la EPFU de façon générale au Québec.
	Salamandre à quatre orteils	R	
ATTRIBUT-CLÉ D		EEE	
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Plusieurs espèces se sont ajoutées en 2023 avec l'observation de nouvelles espèces floristiques exotiques envahissantes. Depuis 5 ans, de grands efforts sont déployés pour le contrôle du roseau commun, de la renouée japonaise et du nerprun cathartique en collaboration avec plusieurs partenaires.
	Roseau commun		Les investissements financiers, combinés aux efforts réalisés sur le terrain, ont permis de réduire avec succès les superficies occupées par les colonies de roseau commun en zone prioritaire.
ATTRIBUT-CLÉ E		Empreinte humaine	
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Trois empiétements, dont deux importants, ont été découverts en 2021 dans les milieux humides du parc. Un d'entre eux a été régularisé et restauré en 2022.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
	Qualité des aménagements reliés aux berges (%)	R	
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F Cohabitation avec la faune			
Familiarisation de la faune	Déprédation		La situation est stable, mais demande un effort soutenu de déprédation pour le raton laveur.
ATTRIBUT-CLÉ G Périphérie			
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		

Parc national de la Pointe-Taillon

L'état de santé global du parc est jugé très bon.



Précisions

- L'érosion des berges demeure la préoccupation principale.
- Le développement des nouveaux secteurs explique l'augmentation de l'indice de densité des infrastructures.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A		Conditions environnementales	
Luminosité	Pollution lumineuse		
Sol	Érosion des berges		L'érosion des berges du parc national demeure l'enjeu de conservation principal du secteur.
ATTRIBUT-CLÉ B		Biodiversité	
Espèces indicatrices	Anoures	R	
ATTRIBUT-CLÉ D		EEE	
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		Deux espèces sont préoccupantes : la renouée japonaise et la salicaire pourpre.
ATTRIBUT-CLÉ E		Empreinte humaine	
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Il y a eu un déversement d'huile à l'atelier entrepôt, ainsi qu'un feu allumé par des plaisanciers illégaux sur la rive ouest de la Petite Île Verte ayant brûlé 400 m ² de végétation.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		Le développement des nouveaux secteurs explique cette note.
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		Un plan de gestion des castors permet de maintenir une stabilité au niveau des interventions.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a entraîné une légère augmentation de la superficie forestière

Parc national de la Yamaska


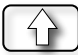




L'état de santé global du parc est jugé bon.



Précisions

- Certaines préoccupations en lien avec l'écosystème aquatique et les plantes envahissantes demeurent.

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
ATTRIBUT-CLÉ A Conditions environnementales			
Luminosité	Pollution lumineuse		
Eau	Eutrophisation des lacs		L'état trophique semble se stabiliser à un état méso-eutrophe. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2005. Cette amélioration est probablement due aux actions du parc avec ses partenaires en zone périphérique (projet Ceinture verte). Il y a une nette diminution de la quantité de phosphore sur cette période.
	Qualité de l'eau des rivières		Outre l'Érablière, l'état des ruisseaux alimentant le réservoir est passable, principalement en raison de la concentration importante de nitrites et nitrates. L'état du ruisseau Cleary s'est dégradé depuis 2022 et est mauvais. Le débit élevé du ruisseau au printemps pourrait causer davantage d'érosion.
ATTRIBUT-CLÉ B Biodiversité			
Espèces indicatrices	Chauves-souris		La classe EPNO est celle la plus présente. La classe LACI n'a pas été observée lors des deux derniers suivis ; sa dernière observation remonte à 2018.
	Faune benthique		
Espèce à statut précaire	Ail des bois — 2		La saison de fructification a été exceptionnelle en 2021 avec 332 tiges fructifères. Depuis, très peu de tiges fructifères ont été détectées. La baisse de la fructification pourrait être due à la densification de la végétation dans les secteurs étudiés ou à des variations naturelles au niveau de l'espèce.
ATTRIBUT-CLÉ C Espèces exploitées			
Espèces exploitées	Pêche blanche		Les stocks de perchaudes se sont effondrés au cours des dernières années. Un inventaire ichtyologique et une étude ont permis de confirmer l'introduction de nouveaux prédateurs dans le système : l'arrivée du grand brochet dans les pêches à partir de la fin des années 2010 pourrait expliquer le déclin des stocks de perchaudes.
ATTRIBUT-CLÉ D EEE			
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		L'indice d'envahissement démontre une détérioration progressive de la situation au fil des années avec détection de nouvelles espèces ou de nouvelles colonies d'espèces déjà présentes. Des

Sous-attributs-clés	Indicateurs	État et évolution	Analyse
			mesures de contrôle, notamment du roseau commun et du nerprun, sont en cours de réalisation.
	Roseau commun		Les investissements financiers, combinés aux efforts réalisés sur le terrain, ont permis de réduire avec succès les superficies occupées par les colonies de roseau commun en zone prioritaire.
ATTRIBUT-CLÉ E		Empreinte humaine	
Perturbations accidentelles ou illégales	Événements anthropiques		Des problèmes d'érosion et de sédimentation dus au chemin Brosseau ainsi que de bris sur la piste cyclable en lien avec le mauvais dimensionnement de ponceaux ont été observés, et des mesures ont été prises pour corriger la situation.
Organisation du territoire	Densité des infrastructures actives		Bien que la densité des infrastructures soit demeurée stable au cours de la période visée, l'agrandissement du parc par l'annexion d'un territoire de 51 ha contribue à l'amélioration de l'indice.
	Qualité des aménagements reliés aux berges (indice)	R	
ATTRIBUT-CLÉ F		Cohabitation avec la faune	
Familiarisation de la faune	Déprédation		L'amélioration des systèmes et pratiques d'effarouchement des goélands à bec cerclé a porté fruit à la plage. La situation des rats laveurs est toutefois critique, et les individus sont de plus en plus téméraires avec la clientèle et causent des dommages aux hébergements de type prêt-à-camper.
Dérangement de la faune	Tenue des chiens en laisse	 	De façon générale, la situation est satisfaisante en été, avec un point de vigilance pour une des trois stations suivies. Toutefois, le respect de la tenue des chiens en laisse diminue en hiver.
ATTRIBUT-CLÉ G		Périphérie	
Pression périphérique	Utilisation des terres en zone périphérique		Une portion de territoire en milieu forestier a été ajoutée au parc en 2017, ce qui explique l'amélioration de l'indice. Le vieillissement d'anciennes coupes forestières et de zones de régénération a aussi contribué à l'augmentation de la superficie forestière.

Références

Berteaux, D., N. Casajus et S. De Blois (2014). Changements climatiques et biodiversité du Québec : vers un nouveau patrimoine naturel. Presses de l'Université du Québec, Québec, Canada.

Brogan M.S., Peckarsky, B.L. et J. Resasco. (2024). Consequences of nuisance algal blooms of *Didymosphenia geminata* on invertebrate communities in Rocky Mountain streams. *Freshwater Science* 43: <https://doi.org/10.1086/729357>

Conservation Measures Partnership (CMP). (2020). Standards ouverts pour la pratique de la conservation. Version 4.0 (<https://conservationstandards.org/wp-content/uploads/sites/3/2020/12/CMP-Standardsouverts-pour-la-pratique-de-la-conservation-v4.0-French.pdf>)

Desrosiers, N. et R. Berthiaume. (2024). Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris (Réseau Chirops) – Résultats des inventaires de 2000 à 2020, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune, Service de la conservation de la biodiversité et des milieux humides, gouvernement du Québec, Québec, 70 p. + annexes.

Gouvernement du Québec. (2008). Qu'est-ce que l'algue « Didymo » et comment prévenir sa propagation dans nos rivières? MDDEP et MRNF. Repéré à https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/didymo/didymo.pdf

Gouvernement du Québec. (2025). Liste des principales espèces exotiques envahissantes. Repéré à <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/gestion-especes-exotiques-envahissantes-animales/liste-especes>

Hotte, M. et M. Quirion, Marcel. (2003). Guide technique no 15. Traverses de cours d'eau. Fondation de la faune du Québec et Fédération des producteurs de bois du Québec, Sainte-Foy, 32 p.

MELCCFP. (2025a). Faits saillants météorologiques 2024. Repéré à <https://www.environnement.gouv.qc.ca/climat/Faits-saillants/2024/bilan.htm>

MELCCFP. (2025b). Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques du Québec 2025. Repéré à <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rapport-eau/rapport-eau-2025.pdf>

MELCCFP. (2024a). Revue 2023 de la qualité de l'air au Québec. Repéré à <https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/revue-qualite-air/revue-qualite-air-2023.pdf>

MELCCFP (2024b). Protocole standardisé – Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris, Gouvernement du Québec, Québec. 28 p. + annexes.

Moore C.A. et al. (2013). Recommended indicators and thresholds of night sky quality for NPS state of the park reports. Natural Sounds & Night Skies Division WASO-Natural Resource Stewardship & Science, 10 p.

